

Rapport d'activités

2023

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU CANTON
D'ERSTEIN



SOMMAIRE



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CHAPITRE 1

- 1 FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLÉES ET COMPÉTENCES P 6
- 2 PARTENARIATS ET CONTRACTUALISATION P 14

RESSOURCES

CHAPITRE 2

- 3 FINANCES P 16
- 4 RESSOURCES HUMAINES P 19
- 5 COMMANDE PUBLIQUE ET SERVICE JURIDIQUE P 24
- 6 ACCUEIL GENS DU VOYAGE P 25
- 7 SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE P 27

DÉVELOPPEMENT

CHAPITRE 3

- 8 INFRASTRUCTURES ET PROJETS P 30
- 9 SERVICES TECHNIQUES - PARC DE MATÉRIEL P 34
- 10 DÉCHETS MÉNAGERS P 35
- 11 HABITAT P 37
- 12 COMMUNICATION P 40
- 13 ENVIRONNEMENT P 42
- 14 ÉNERGIES & MOBILITÉS P 44
- 15 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ARTISANAT P 52
- 16 ZONES D'ACTIVITÉS P 54

SERVICES À LA POPULATION

CHAPITRE 4

- 17 PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE ET AÎNÉS P 57
- 18 AFFAIRES CULTURELLES P 73
- 19 TOURISME P 81
- 20 SPORTS ET LOISIRS P 87



LE MOT DU PRÉSIDENT

L'année passée a été riche en réalisations pour la Communauté de Communes avec l'objectif de **développer une offre de services à la population** s'inscrivant toujours dans le cadre d'un engagement en faveur de la transition écologique et du développement du commerce local.

Tout d'abord, c'est l'inauguration du gymnase "Le 3" qui a lieu en mai 2023. Les travaux concernant la réhabilitation du moulin en pôle culturel à Gerstheim se sont poursuivis et la phase de préparation de chantier pour le projet de rénovation et d'extension des locaux de la bibliothèque intercommunale à Rhinau a été enclenchée. Le périscolaire d'Herbsheim a été étendu pendant l'été 2023 avec des modules complémentaires d'une surface d'environ 65m². L'ensemble a été mis en service pour la rentrée scolaire de septembre. Enfin, les travaux pour la mise en place du nouveau bassin nordique du centre aquatique intercommunal ont débuté en octobre 2023.

Dans le domaine de la transition écologique la mise en œuvre du plan climat-air-énergie territorial (PCAET) s'est poursuivie avec un arrêt provisoire en Conseil avant transmission pour avis aux autorités (Avis conjoint du Président du Conseil Régional et de la Préfète de Région ; Avis du

Président de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale Grand Est) en juillet 2023. Le diagnostic Trame Verte et Bleue a été lancé à l'échelle de nos 28 communes. Son but est de définir un plan d'actions concerté avec les acteurs du territoire en lien avec la biodiversité pour restaurer et préserver les continuités écologiques sur le territoire. Dans un objectif de favoriser les mobilités douces, les acquisitions foncières se sont poursuivies afin de pouvoir engager les travaux sur la partie Gerstheim - Obenheim - Daubensand. Concernant les actions dans le domaine de l'économie, l'année 2023 a été marquée par la première édition du Forum Emploi du Canton d'Erstein. L'objectif d'un tel évènement était de permettre la rencontre entre les demandeurs d'emploi et les entreprises du territoire. En effet, le tissu économique important que couvre la collectivité fait état d'une réelle demande de la part des entreprises, des plus grandes aux petits artisans. L'évènement, co-organisé avec les services de France Travail, des Missions Locales de Sélestat et de Strasbourg Eurométropole, de Cap Emploi, de la Région Grand-Est et de la Ville d'Erstein, a été couronné d'un succès certain.

Stéphane Schaal
Président



LES MOTS DE LA DIRECTION



2023 a été une année de réorganisations importantes pour les services, particulièrement au niveau de la Petite Enfance. En effet, le Conseil Communautaire a voté le retour en gestion directe des structures petite enfance du territoire au 1^{er} juillet 2023. 100 agents ont été intégrés, venant des 6 structures Petite Enfance : Maison de l'Enfant d'Erstein, Maison de l'Enfance de Benfeld, crèche de Boofzheim, crèche de Gerstheim, micro-crèche d'Erstein et micro-crèche de Witternheim.

Des réunions d'informations ont été organisées pour expliquer aux futurs agents le fonctionnement de la CCCE et les modalités RH. Un coordinateur Petite Enfance et une directrice volante et responsable Référent Santé et Accueil Inclusif ont été recrutés pour venir en soutien des équipes. A également été gérée la non intégration du personnel en poste n'ayant pas souhaité poursuivre. Je remercie les services pour le travail important accompli sous une contrainte de temps certaine.

Le Service Emploi-Formation a également été réorganisé avec une intégration dans ce service d'une partie Santé et Sécurité au travail. En effet, il est apparu nécessaire de pouvoir suivre et encadrer ce volet, qui constitue autant d'enjeux majeurs : développer le dialogue social et le pilotage de la santé et sécurité au travail, prioriser la prévention primaire et développer la culture de prévention, favoriser la qualité de vie et des conditions de travail, prévenir la désinsertion professionnelle, renforcer et améliorer le système d'acteurs de la prévention.

Dans un objectif constant de développement des compétences des agents de notre Communauté de Communes, un certain nombre de formations ont été organisées durant l'année 2023, que cela soit sur le thème du management, de la Petite Enfance ou l'exercice des mandats de représentants suite à la fusion en janvier 2023 des Comités Techniques (CT) et des Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de travail (CHSCT) pour devenir le Comité Social Territorial (CST).

Enfin, afin de permettre aux cadres de la Collectivité de se rencontrer et d'échanger autour de thématiques communes, des réunions de CODIR élargi ont été mises en place à partir d'avril 2023.

Philippe Sirerol
Directeur Général

L'année 2023 a marqué un tournant décisif pour la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, et pour le pôle Ressources humaines et Services à la population dont j'ai l'honneur d'assurer la direction. Cette année fut riche en défis et en réalisations. Elle a vu se concrétiser des projets d'envergure, tel l'intégration de la compétence Petite Enfance, désormais pleinement ancrée dans notre organisation.

Depuis le mois de juillet, notre pôle gère six crèches réparties sur l'ensemble du territoire. Cela représente une nouvelle responsabilité essentielle, tant en termes de services rendus aux familles que de développement territorial. Cette évolution reflète notre volonté de renforcer la cohérence et l'efficacité de notre action publique, tout en répondant de manière adaptée aux besoins croissants de nos habitants et au soutien des familles.

Parallèlement à cette évolution, notre pôle a poursuivi ses missions traditionnelles avec rigueur et efficacité. La gestion des ressources humaines, en particulier, a été au cœur de nos préoccupations, avec des efforts constants en recrutement et dans le renforcement des compétences internes par la formation continue. Dans un contexte de transformation, l'accompagnement des équipes a été primordial pour garantir la continuité et la qualité des prestations offertes à nos administrés.

Je suis particulièrement fière du chemin parcouru en 2023. Les efforts conjugués de toutes les équipes ont permis d'assurer le succès des projets engagés, tout en préparant le terrain pour de nouvelles perspectives de développement en 2024. Ce rapport d'activité témoigne de notre volonté collective de faire de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein un acteur clé au service de la population, dans un esprit de proximité, de solidarité et d'innovation.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bilan annuel et vous remercie, au nom de toutes les équipes, pour votre soutien et votre confiance renouvelée.

Sandrine Bohn
Directrice Générale Adjointe

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

LES ASSEMBLÉES

Le Conseil Communautaire

Le Bureau des Maires

Les commissions thématiques

9 séances de Conseil
Communautaire

178 délibérations

9 séances de Bureau
des Maires

7 décisions prises par
le Bureau siégeant en
instance délibérative

Instances de base de cette organisation, les commissions thématiques sont au nombre de 9 dans lesquelles se répartissent, en fonction de leurs centres d'intérêt, les élus communautaires et des élus municipaux volontaires. Il paraissait important de maintenir ouvert cette possibilité afin de renforcer les liens avec les communes et de pouvoir bénéficier de leur engagement pour enrichir les échanges au sein des commissions.

Le Bureau des Maires regroupe les 12 Vice-Président(e)s et les Maires, soit 29 élus. En garantissant une représentation à chaque commune, il permet de s'appuyer sur le travail des commissions et de débattre librement des orientations de la politique communautaire. Il propose en toute collégialité et transparence les projets de délibérations qui seront soumis à l'examen du Conseil Communautaire.

LES DÉLIBÉRATIONS PHARES DE 2023

1. Label Qualité Alsace - convention avec la CCI
2. Adoption de la nouvelle convention de lutte contre le gaspillage alimentaire
3. Choix du mode de gestion Petite Enfance
4. Désignation d'un déontologue des élus
5. Projet de vente concernant l'ancien bâtiment A du Collège d'Erstein
6. Validation du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) et du Contrat d'Objectif Territorial (COT)
7. Modification des statuts de la CCCE > prise de compétence GEPU et transfert au SDEA
8. PCAET, Création du club climat
9. Une prairie fleurie à la MIS





1 - Label Qualité Alsace - convention avec la CCI

Par délibération du 15 mars 2023, le Conseil Communautaire a voté la reconduction de la convention de partenariat « Label Qualité Alsace » avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole (CCI) à hauteur de la moitié du coût de la démarche pour les adhérents (et en particulier les adhérents y participant pour la première fois) des associations de professionnels ICAR, UCAB et Fédération des Professionnels du Pays d'Erstein.

Le Label Qualité Alsace est une démarche d'amélioration initiée par la CCI. Il s'agit d'un outil d'évaluation pour mesurer et améliorer la qualité de l'accueil et du service client : pré-diagnostic et deux visites d'un client mystère et un appel téléphonique. C'est un regard extérieur sur l'entreprise à destination des commerçants et artisans qui reçoivent du public.

2 - Adoption de la nouvelle convention de lutte contre le gaspillage alimentaire

La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV – 17.08.2015) a rendu obligatoire, à compter du 1^{er} septembre 2016, la mise en place d'une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les établissements de restauration collective gérés par les collectivités.

La Communauté de Communes du Canton d'Erstein via ses restaurants scolaires s'est engagée avec le SMICTOM Alsace pour réduire le gaspillage alimentaire grâce au plan d'action Anti Gaspi Attitude. La Convention est arrivée à échéance au 31 décembre 2022.

Suite aux évolutions réglementaires, le SMICTOM a souhaité s'associer avec la collectivité pour définir un nouveau plan d'action sur 3 ans permettant ainsi de répondre aux obligations réglementaires et au SMICTOM de relever le défi de la réduction des déchets.

De fait et dans la continuité des actions menées actuellement au sein de nos structures, une nouvelle convention de partenariat avec le SMICTOM a été élaborée, répondant aux objectifs de :

- Sensibiliser l'ensemble des parties prenantes et développer l'écocitoyenneté et la culture zéro déchet
- Sensibiliser les animateurs, enfants, parents d'élèves au gaspillage alimentaire
- Réduire la production de biodéchets des restaurants scolaires
- Sensibiliser les enfants et le personnel au geste de tri des biodéchets
- Valoriser les biodéchets issus des restaurants scolaires

La convention est conclue pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025.

3 - Choix du mode de gestion Petite Enfance

Le Conseil Communautaire a voté le 12 avril 2023 la reprise en régie directe de six structures Petite Enfance à partir du 1^{er} juillet 2023 :

- Multi-accueil *Maison de l'Enfant* (Erstein)
- Micro-crèche *Les P'tits Lutins* (Erstein)
- Multi-accueil *Les Lucioles* (Boofzheim)
- Multi-accueil *Les Libellules* (Gerstheim)
- Micro-crèche *Arc-en-ciel* (Witternheim)
- Multi-accueil *Maison Intercommunale de l'Enfance* (Benfeld)

4 - Désignation d'un déontologue des élus

À la suite du déploiement du dispositif du référent déontologue pour les agents en 2016, le législateur a décidé d'instaurer un dispositif similaire pour les élus (article L. 1111-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales).



Ce référent déontologue du Centre de Gestion pourra conseiller tout élu local sur les questions suivantes :

- L'impartialité, la diligence, la dignité, la probité et l'intégrité.
- La primauté du seul intérêt général dans l'exercice de son mandat (excluant donc un intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier).
- La prévention de tout conflit d'intérêts.
- L'utilisation strictement limitée des ressources et moyens mis à sa disposition à l'exercice de son mandat.
- La prévention de la prise de mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.
- La participation assidue aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.
- Les questions liées à sa responsabilité devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

5 - Projet de vente concernant l'ancien bâtiment A du Collège d'Erstein

Les cardiologues du Cabinet de Cardiologie d'Erstein ont sollicité la Communauté de Communes pour la vente de l'ancien bâtiment A du collège d'Erstein, dans la perspective de la réalisation d'un pôle de cardiologie d'envergure.

Dans le cadre de la restructuration du collège d'Erstein, réalisée par le Département du Bas-Rhin, une partie du terrain d'emprise et un bâtiment ont été désaffectés. La convention établie lors de la construction du collège dans les années 1960, concernant la mise à disposition des terrains par le SIVU de la Plaine d'Erstein, prévoit que les terrains et bâtiments qui seraient désaffectés reviendraient à l'établissement intercommunal (devenu Communauté de Communes du Canton d'Erstein).

Conformément aux dispositions sus-évoquées, la Communauté de Communes du Canton d'Erstein est devenue propriétaire dudit terrain et dudit bâtiment par acte administratif daté du 27 août 2019. Il s'agit d'un bâtiment remarquable construit en 1898, dont il a été fait deux usages : scolaire et deux appartements de fonction (jusqu'en 2018). Ce bâtiment présente une surface de 1 060 m² sur 2 étages ainsi que 448,5 m² en sous-sol, sur une parcelle de 28,10 ares.

La Communauté de Communes n'a présentement aucun usage de ce bâtiment, ni aucun projet le concernant. La Ville d'Erstein n'a pas non plus fait connaître de projet pour ce bâtiment.

Le Conseil Communautaire a approuvé à l'unanimité la vente du bâtiment.

6 - Validation du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) et du Contrat d'Objectif Territorial (COT)

Par délibération du 28 juin 2023, le Conseil Communautaire a validé le PCAET et le COT. Les deux démarches sont complémentaires :

PCAET

Obligatoire pour tous les EPCI > 20 000 habitants

- > Outil de planification stratégique et opérationnelle de la politique Air Energie Climat d'un territoire
- > Défini une vision (objectifs) à moyen et long terme et un plan d'actions permettant d'atténuer et de s'adapter au changement climatique
- > Vise à dynamiser et fédérer les initiatives Environnement et Climat via une concertation avec l'ensemble des parties prenantes du territoire
- > Cycle de 6 ans : 4 phases pour la réalisation puis suivi avec évaluation à mi parcours (+ 3 ans) et évolutions "au fil de l'eau".



COT

Démarche volontaire avec contrat d'objectifs à atteindre pour le versement d'une subvention par l'État

- > Outil d'amélioration continue s'appuyant sur deux référentiels d'évaluation (Climat Air Energie et Économie Circulaire) des politiques de transitions
- > Opportunité : Démarche opérationnelle renforçant et structurant le PCAET, centrée sur les compétences de la collectivité
- > Permet la valorisation de la progression du territoire, via un accompagnement méthodologique (conseillers)
- > Cycle de 4 ans : une première phase d'évaluation/ état des lieux et d'élaboration du plan d'action suivi d'une phase de mise en œuvre et suivi : bilans annuels et audits finaux avec possibilité de labellisation.

Ci-dessous le plan d'actions du PCAET et du COT :

ACTIONS	
1 RESSOURCE EN EAU	1.1 : Mettre en œuvre le plan Rhin Vivant 1.2 : Améliorer le rendement des réseaux d'eau potable 1.3 : Réduire la consommation d'eau des communes et des particuliers
2 BIODIVERSITÉ	2.1 : Réaliser une Trame Verte et Bleue 2.2 : Créer un Groupe de travail intercommunal sur la forêt
3 AGRICULTURE ET ALIMENTATION	3.1 : Sensibiliser, communiquer autour des enjeux de l'alimentation durable 3.2 : Créer des filières de proximité durable 3.3 : Accompagner les agriculteurs à l'adaptation au changement des pratiques
4 ÉNERGIE	4.1 : Développer les installations photovoltaïques sur le territoire de la CCCE 4.2 : Réaliser un schéma directeur des énergies renouvelables et de récupération sur le territoire

ACTIONS



- 5.1 : Soutenir la rénovation énergétique du bâti privé
- 5.2 : Renforcer le Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE)
- 5.3 : Créer un guichet unique de la rénovation
- 5.4 : Faire monter en compétences les artisans du territoire sur la rénovation énergétique des logements
- 5.5 : Mettre en œuvre des actions de communication relatives à la rénovation énergétique des logements
- 5.6 : Animer un réseau des partenaires/acteurs locaux pour accélérer la transition énergétique



- 6.1 : Mettre à disposition des communes et de la l'intercommunalité un Conseiller en Energie Partagée (CEP)
- 6.2 : Piloter les consommations d'énergie et les émissions de GES des bâtiments publics et identifier les besoins de rénovation
- 6.3 : Mettre en place le dispositif d'Intracting afin de massifier la rénovation énergétique du patrimoine bâti public



- 7.1 : Mettre en place des démarches d'Ecologie Industrielle Territoriale sur les zones d'activités
- 7.2 : Activer sur les zones d'activités les leviers disponibles sur les règles d'aménagements
- 7.3 : Sensibiliser les communes dans leur révision des Plan Locaux d'Urbanismes en tenant compte des enjeux d'adaptation et d'atténuation du dérèglement climatique



- 8.1 : Réaliser un Plan De Mobilité Simplifié (PDMS)
- 8.2 : Mailler le territoire d'un réseau de pistes cyclables.
- 8.3 : Réaliser une étude de maillage des infrastructures de recharge pour véhicules électrique et stations de ravitaillement Gaz Naturel pour Véhicule et hydrogène



- 9.1 : Réaliser un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers Assimilés (PLPDMA) pour la partie du territoire gérée en régie



- 10.1 : Se doter d'un plan de formation « transition énergétique et écologique » pour les élus et les agents
- 10.2 : Communiquer et informer sur les thématiques Climat-Air-Energie et Transition énergétique et écologique
- 10.3 : Définir et mettre en œuvre un programme de sensibilisation à la transition énergétique et écologique



- 11.1 : Faire de la CCCE le relais des politiques écologiques régionales et nationales auprès de tous les acteurs du territoire
- 11.2 : Organiser le partage de bonnes pratiques et de retour d'expériences des collectivités
- 11.3 : Suivre et participer aux réseaux des collectivités engagées dans la lutte contre le dérèglement climatique



- 12.1 : Mettre en place une analyse budgétaire pour identifier les dépenses relatives aux actions favorisant les transitions écologique et énergétique
- 12.2 : Se doter d'une politique d'achats responsable



- 13.1 : Créer et animer un Club Climat

7 - Modification des statuts de la CCCE

> prise de compétence GEPU et transfert au SDEA

Par délibération du 27 septembre 2023, la Communauté de Communes a modifié ses statuts pour prendre la compétence GEPU, dans le but de la transférer au SDEA.

La Gestion des Eaux Pluviales Urbaines est une compétence juridiquement distincte de l'assainissement depuis 2018, et se situe au cœur des enjeux suivants :

- le durcissement des exigences en matière de conformité des systèmes d'assainissement, notamment en lien avec la gestion du temps de pluie,
- les attentes fortes liées aux politiques publiques nationales, notamment sur le dé raccordement des eaux pluviales des réseaux d'assainissement
- l'urbanisme et les contraintes liées à la politique de "Zéro Artificialisation Nette".

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la gestion des eaux pluviales urbaines fait partie des compétences du SDEA.

La gestion des eaux pluviales urbaines est à l'interface des compétences clés et de nombreux projets portés par le SDEA et par ses intercommunalités. Plus largement, il s'agit d'une thématique au cœur des réponses à apporter au changement climatique.

Cette compétence inclut la collecte, le transport, le stockage et le traitement des eaux pluviales des aires urbaines. Les systèmes d'infiltration sont compris dans les portées précitées. Le périmètre d'exercice de la compétence correspond aux aires urbaines telles que définies dans le document d'urbanisme en vigueur (PLU, PLUi, carte communale) ou par le maire de la commune couverte par le RNU.

8 - PCAET, Création du club climat

Par délibération du 18 octobre 2023, le Conseil Communautaire a créé et validé les missions et la composition du Club Climat.

Missions du « Club Climat » :

- Le Club Climat a pour missions de procéder à l'évaluation régulière du programme d'action, de suivre les indicateurs et d'être force de proposition pour le renforcement ou de nouvelles actions dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la CCCE.
- Il est une instance de concertation permettant d'entretenir une dynamique de participation des acteurs du territoire autour des questions d'atténuation et d'adaptation au dérèglement climatique.
- Il sera piloté par la CCCE et constituera l'instance de coordination des acteurs et des actions sur la base du volontariat. Il réunira des représentants du secteur associatif, du secteur économique, du secteur public et des citoyens.
- Les membres du Club Climat joueront le rôle « d'ambassadeurs » en relayant les informations concernant le PCAET et ses actions sur le territoire.
- La mise en place du Club Climat est inscrite dans le PCAET de la CCCE (action 13).
- Le Club Climat se réunira à minima 1 fois par an.

Composition du Club Climat (total prévu de membres = 62) :

- Président CCCE
- Vice-Présidente en charge des Mobilités et des Énergies CCCE
- Vice-Président en charge de l'Environnement, GEMAPI et SDEA CCCE
- Vice-Président en charge des Déchets, communication, habitat et haut-débit CCCE
- Maires des 28 communes de la CCCE ou leurs représentants
- DGS CCCE
- 2 DGA CCCE
- Chargé(s) de mission Climat Air énergie et Économie circulaire CCCE
- 2 délégués du Conseil de Développement du Canton d'Erstein
- Représentant de la Région Grand Est
- Représentant de la Collectivité européenne d'Alsace
- Représentant du syndicat de traitement des déchets SMICTOM d'Alsace Centrale et Responsable de la régie du secteur d'Erstein
- Représentant du SDEA et représentant du Syndicat Mixte Ehn-Andlau-Scheer
- Représentants du milieu associatifs : LPO, Fédération de pêche, Fédération de chasse, APRONA observatoire de la nappe d'Alsace
- Représentants du réseau d'industriels d'Alsace Centrale AC:TION : 2 représentants choisis par AC:TION
- Représentants des gestionnaires de réseau d'énergie : ENEDIS, UME, ÉS, TÉA et GRDF
- Représentant d'ATMO Grand-Est
- Représentant d'observatoires du logement : CEA, Espace Info Energie, OKTAVE
- Représentant de l'ONF
- 1 représentant de la Chambre d'Agriculture, 1 représentant des Jeunes Agriculteurs et 1 agriculteur hors syndicat

9 - Une prairie fleurie à la MIS

Au cours de l'année 2023, un projet d'aménagement durable a été lancé à l'initiative de plusieurs agents, dans le but de mettre en place une prairie fleurie sur le site de la Maison Intercommunale des Services (MIS).



Pour ce faire, les agents ont bénéficié des conseils précieux de leurs collègues en matière d'aménagement des espaces verts. Ils se sont également inspirés du projet de prairie fleurie qui avait déjà été mis en place avant la construction de la MIS.

Les avantages de mettre en place une prairie fleurie sont multiples :

- Préserver la végétation
- Préserver la biodiversité en permettant aux insectes, notamment pollinisateurs, de trouver dans la prairie abris et ressources
- Préserver le sol, les tontes fréquentes ayant tendance à l'assécher
- Réduire l'usure du matériel, la consommation en carburant
- Réduire les déchets verts
- Réduire le temps de travail des agents chargés des espaces verts, qui pourra être redistribué sur d'autres projets tels que ceux proposés plus loin
- Réduire localement les températures
- Améliorer le bien-être des agents, une prairie rappelant la nature, notamment au moment des floraisons printanières

Ainsi, il a été décidé de limiter les coupes dans les endroits où cela est possible afin de préserver la végétation. Les espaces verts ont été divisés en zones : entretien très suivi, suivi, entretien limité (prairie). Cette division s'opère en fonction des différents usages du site. Par exemple, devant les parkings la pelouse doit continuer à être tondue fréquemment.

Il a également été décidé d'installer aux endroits où cela était possible des plants de lavande : Outre son aspect esthétique, la lavande constitue une ressource de premier choix pour les insectes pollinisateurs du fait de sa production importante de nectar. La lavande est également une plante facile d'entretien, qui résiste à la fois aux fortes chaleurs et aux hivers froids.

DÉVELOPPER LES COLLABORATIONS

Une coopération transfrontalière assurée via le GLCT Vis-à-Vis



Le Vis-à-Vis-Bus – votre connection directe d'Obernai et d'Erstein à Lahr/Schwarzwald !



La CCCE adhère au GLCT Vis-à-vis qui a pour vocation de rapprocher les populations de part et d'autre de Rhin. Le Groupement soutient l'apprentissage de la langue du voisin. Ce groupement est composé de 9 communes allemandes autour de LAHR et des 28 communes membres de la CCCE. L'un des services du Groupement est le bus Vis-à-Vis qui circule chaque samedi entre Lahr et Obernai en passant par Gerstheim, Erstein et Schaeffersheim. Ce service permet aussi à chacun d'emporter son vélo afin de découvrir la région voisine en pédalant. L'autre objectif du groupement est de favoriser la mobilité : la construction d'un pont sur le Rhin pour les déplacements doux est une des missions du groupement.

Un des particularités du GLCT Vis-à-Vis est son absence de personnel propre : les dossiers sont suivis par les élus, les agents de la Ville de Lahr et de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein.

Un partenariat renouvelé avec le GESCOD Grand Est

En 2022, la CCCE a renouvelé son adhésion au GESCOD Grand Est, association regroupant collectivités locales et institutions alsaciennes dans le but de mettre en place des actions de coopération décentralisée en Afrique et en Amérique du Sud.

Pour rappel, la CCCE est membre du GESCOD depuis plusieurs années et contribue depuis la fusion à hauteur de 3 000 € annuels pour le partenariat avec la ville d'Akono (Cameroun) initié par la Communauté de Communes du Rhin en 2011. Par une délibération du 7 juillet 2021, un partenariat avec Madagascar a été engagé avec notamment pour objectif de privilégier des actions concrètes autour des écoles pour l'accès à l'eau, à l'assainissement, à l'éducation et à la protection de l'environnement. Une participation de 7 187 € a été versée en 2022 au titre de ces actions.



RESSOURCES

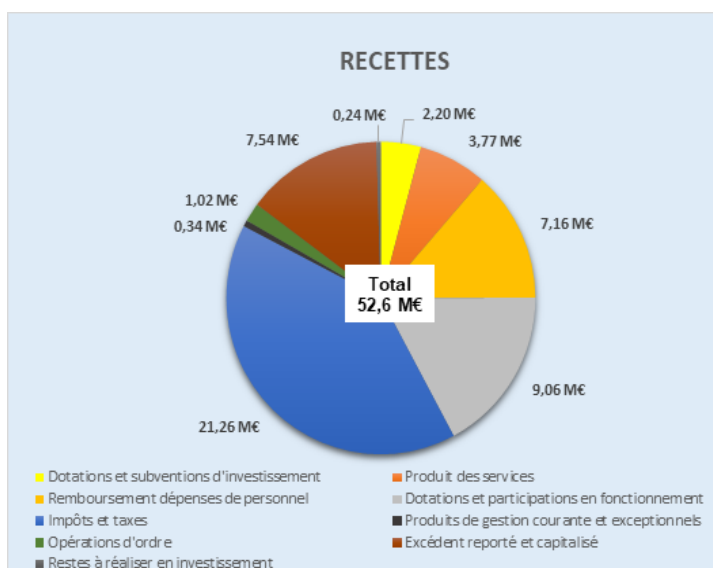
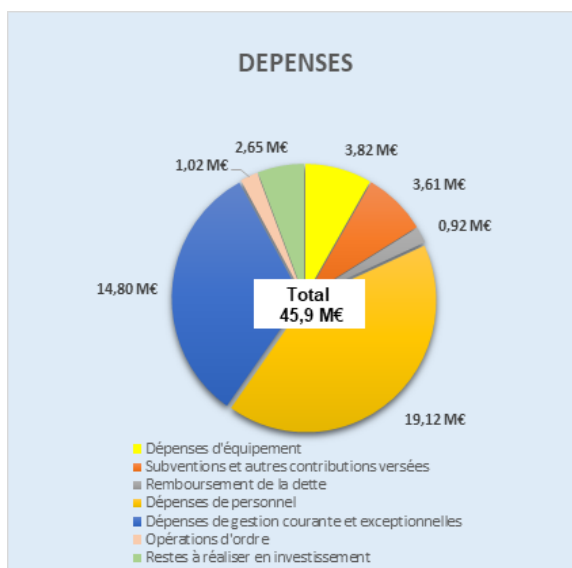
ALAIN STENGER



Adjoint au Maire d'Erstein
Vice-Président en charge des Finances
et de l'Administration Générale

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Les dépenses réalisées au budget principal s'élèvent à 45,9 M€ contre 52,6 M€ pour les recettes soit un résultat global excédentaire de 6,7 M€.



Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 38,4 M€ dont 19,1 M€ pour les charges de personnel et 14,8 M€ pour les dépenses de gestion courante et exceptionnelles.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 44,3 M€. Le produit des impôts et taxes représente 21,3 M€, le remboursement des frais de personnel par les communes et les budgets annexes 7,16 M€, les dotations et participations 9,1 M€, les produits des services 3,77 M€. L'excédent 2022 reporté sur l'exercice 2023 s'élève à 2,7 M€.

Les dépenses d'investissement réalisées s'élèvent à 7,5 M€ dont 3,8 M€ pour les dépenses d'équipement et 2,7 M€ pour le financement des crédits reportés sur l'exercice 2024.

Principales dépenses d'investissement opérationnelles réalisées en 2023

- 701 K€ - construction du Gymnase Intercommunal à Erstein
- 168 K€ - extension du périscolaire à Herbsheim
- 1 041 K€ - construction nouvelle médiathèque de Gerstheim
- 486 K€ - création d'un bassin nordique à Erstein
- 152 K€ - grosses réparations du centre aquatique d'Erstein
- 456 K€ - restructuration et extension des Ateliers

Les recettes d'investissement s'élèvent à 8,3 M€ dont 2,2 M€ pour les dotations et subventions. L'excédent 2022 reporté sur l'exercice 2023 s'élève à 4,3 M€ et le résultat de fonctionnement capitalisé (affecté au financement des dépenses d'investissement) représente 0,6 M€.

Présentation agrégée des résultats 2023

BUDGETS	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT GLOBAL
Budget Principal	45 936,49 K€	52 589,72 K€	6 653,23 K€
Budget annexe Cinéma	134,37 K€	139,44 K€	5,07 K€
Budget annexe Zones d'activités	29 997,08 K€	29 228,97 K€	-768,11 K€
Budget annexe OM Erstein	2 707,19 K€	4 177,43 K€	1 470,25 K€
Budget annexe OM SMICTOM	3 440,62 K€	3 421,98 K€	-18,64 K€

Principaux chiffres pour 2023

ENCOURS DE DETTE AU BUDGET PRINCIPAL FIN 2023

7 498 695 €

CAPACITE DE DESENDETTEMENT

1,8 ans

Il s'agit du nombre d'années théoriques qu'il faudrait pour que la CCCE rembourse l'intégralité de sa dette si elle y consacrait la totalité de son autofinancement disponible.

TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES

Taux de taxe foncière sur les propriétés bâties : 7,41%
Taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties : 20,86%
Taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 9,59%
Taux de la contribution foncière des entreprises : 23,05%

Budgets

Au 1^{er} janvier 2023, la structure budgétaire de la CCCE s'articule autour d'un budget principal et de quatre budgets annexes.

Ces cinq budgets sont répartis en trois catégories, à savoir :

> 2 budgets à comptes de liaison :

- Budget principal GÉNÉRAL
- Budget annexe CINÉMA

Ces deux budgets sont notamment financés par les contribuables. L'activité du cinéma étant soumise à TVA, le budget annexe est géré en Hors Taxes et fait l'objet d'une déclaration mensuelle de TVA. Les comptes de liaison consistent à relier le Budget annexe au Budget principal par des écritures de subventions d'équilibre.

> 1 budget des zones d'activités

- Budget annexe ZONES D'ACTIVITÉS

Ce budget est financé par le produit des ventes de terrains. Sa clôture pourra intervenir dès lors que toutes les opérations d'acquisition, de viabilisation et de cession seront achevées.

> 2 budgets annexes à autonomie financière

- Budget annexe ORDURES MÉNAGÈRES ERSTEIN
- Budget annexe ORDURES MÉNAGÈRES SMICTOM

Ces deux budgets sont exclusivement financés par les redevables bénéficiaires du service. Ils disposent chacun de leur propre compte de trésorerie.



Nombres de mandats et titres de recettes émis en 2023

BUDJET	EXERCICE 2023	
	MANDATS	TITRES
BUDGET PRINCIPAL	6 842	23 323
BUDGET ANNEXE CINÉMA	661	97
BUDGET ANNEXE OM ERSTEIN	705	379
BUDGET ANNEXE OM SMICTOM	41	28
BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITÉS	75	19
TOTALISATION	8 324	23 846

4 RESSOURCES HUMAINES

BENOÎT DINTRICH



Maire de Erstein
Vice-Président en charge des Ressources Humaines

FOCUS 2023

NOMBRE D'AGENTS AU 31/10/2023

CCCE	605
DONT :	
Osthouse	4
Schaeffersheim	4
Herbsheim	6
Limersheim	3
Ichtratzheim	1
Uttenheim	3
Erstein	163

139 avancements d'échelon

21 avancements de grade

1 Promotion interne

3,6% de taux d'emploi d'agents en situation de handicap

458,45 Effectifs à temps plein

19 115 683,27 € de masse salariale = dont 6 680 932,49 € reversés par les communes

28,94% d'hommes et 71,06% de femmes

256 agents ayant au moins suivi 1 formation

Médailles du travail :

> Argent : 5

> Vermeil : 3

> Or : 0



ÉVÈNEMENTS 2023

Participation au DUO DAY en novembre 2023

Le Pôle Ressources Humaines et Services à la Population a participé à l'opération DUO DAY. Des personnes en situations de handicap ont été accueillies sur les sites périscolaires de la Communauté de Communes le temps d'une journée pour leur faire découvrir le métier d'animateur périscolaire.

Participation au Forum de l'emploi

Le Service Emploi Formation a participé au **1^{er} Forum de l'emploi** organisé sur le territoire. Grâce à ce forum, une gestionnaire des RH a été recrutée ainsi que des animateurs périscolaires. Les métiers existant au sein de la CCCE ont été mis en avant.



Job Dating Enfance et Petite Enfance

Nous avons organisé plusieurs Job dating Enfance et Petite Enfance pour recruter des agents dans le domaine de la petite enfance et de l'enfance.

CODIR élargi

Afin de permettre aux cadres de la Collectivité de se rencontrer et d'échanger, des réunions de CODIR élargi ont été mises en place à partir d'avril 2023. Les responsables sont invités à se réunir autour de thèmes et projets communs.

Recensement des besoins en formation pour le Plan de formation 2024

En 2023 et dans l'objectif de réaliser le Plan de formation 2024 de la collectivité, l'ensemble des agents a été invité à exprimer leurs souhaits de formation (3 souhaits de formation maximum par agent + les formations sécurité obligatoires) de façon informatisée via un Google Forms.

Réunion de présentation de la campagne des évaluations professionnelles

Une réunion d'information a été organisée en partenariat avec le CDG67 pour présenter aux managers les outils d'évaluation des entretiens professionnels, rappeler les enjeux de l'entretien et l'accompagnement des Responsables. Au programme :

- Cadre réglementaire et préalables à la mise en place des entretiens professionnels
- L'entretien professionnel, son déroulement et sa portée
- Le Compte-Rendu d'Entretien Professionnel
- Les voies de recours

Document Unique Évaluation des Risques Professionnels

L'évaluation des risques professionnels est une obligation pour la Communauté de Communes.

Le principal outil de cette obligation est le **Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)**, élément stratégique dans la prévention et la sécurité de la Communauté de Communes et de ses communes mutualisées.

Cette démarche est menée sous la responsabilité de l'autorité territoriale.

Toutefois, sa réalisation implique la participation des agents et de leurs représentants ainsi que de tous les acteurs opérationnels de la santé et de la sécurité au travail (médecins de prévention, assistants et conseillers de prévention...).

La prévention est un processus dynamique et évolutif qui doit prendre en compte les modifications par nature permanentes des données techniques, organisationnelles et humaines.

RESTRUCTURATIONS 2023

Intégration des structures Petite Enfance au 1^{er} juillet 2023

Le Conseil Communautaire a voté le retour en gestion directe des structures petite enfance du territoire à partir du 1^{er} juillet 2023.

100 agents ont été intégrés, provenant des 6 structures Petite Enfance : maison de l'enfant d'Erstein, maison de l'enfance de Benfeld, crèche de Boofzheim, crèche de Gerstheim, micro-crèche d'Erstein et micro-crèche de Witternheim.

Des réunions d'informations ont été organisées pour expliquer aux futurs agents le fonctionnement de la CCCE et les modalités RH. Un coordinateur Petite Enfance et une directrice volante et responsable RSAI pour venir en soutien des équipes ont été recrutés. Les FDP ont été mis à jour.

A également été gérée la non intégration du personnel en poste n'ayant pas souhaité poursuivre (9 agents).

Modification des organigrammes

Le CST et les membres du Conseil Communautaire ont voté la nouvelle organisation de l'organigramme en décembre 2023.

Réflexion de l'évolution des organisations en lien avec la Santé & Sécurité au Travail

La Direction a fait part de son souhait de réorganiser le Service Emploi-Formation, en y intégrant la partie Santé et Sécurité au travail qui viendrait professionnaliser ce service.

En effet, il est apparu nécessaire de pouvoir suivre et encadrer la partie Santé et Sécurité au travail qui constituent autant d'enjeux majeurs :

- développer le dialogue social et le pilotage de la santé et sécurité au travail,
- prioriser la prévention primaire et développer la culture de prévention,
- favoriser la qualité de vie et des conditions de travail, prévenir la désinsertion professionnelle,
- renforcer et améliorer le système d'acteurs de la prévention.

Les Ressources Humaines interviennent à différents niveaux vis-à-vis de la prévention des risques professionnels :

- la gestion des mouvements des effectifs des services de la collectivité,
- la définition des plans de formation concernant les agents de la collectivité, dont les éléments relatifs à la santé et à la sécurité,
- la participation à l'élaboration et/ou à la validation des procédures et des consignes de sécurité,
- la gestion des absences,
- le traitement et le suivi des déclarations des accidents de travail/service et des maladies professionnelles.

Du fait de cette position centrale dans la gestion des emplois et des compétences, les Ressources Humaines sont un acteur incontournable dans l'élaboration et le déploiement d'une politique de prévention des risques professionnels, et sont souvent identifiées en qualité de référent pour les autres acteurs de la collectivité.

Début 2024, le Service Emploi-Formation évoluera pour devenir le **Service Emploi-Formation-Santé-Sécurité**.

FORMATIONS 2023

La collectivité ayant à cœur de former et de développer les compétences de ses équipes, différentes formations intra ont été organisées tout au long de l'année :

Formation Management

Les formations Management initiées par la collectivité en 2022 en partenariat avec le CNFPT se sont poursuivies en 2023.

Les managers concernés ont ainsi pu suivre une formation d'une durée de 3 jours sur les **Fondamentaux de la Fonction publique territoriale** et une formation de 3 jours sur le **Management de proximité**.

Les formations se poursuivront en 2024 autour des thématiques **Mieux se connaître soi pour mieux manager** et **Le rôle du cadre**.



Formation gaspillage alimentaire

La Collectivité a souhaité continuer à développer les formations sur la lutte contre le gaspillage alimentaire qui a démarré en 2021.

Une formation de 2 jours sur les normes HACCP est proposée pour les agents de restauration périscolaires. Une autre formation de 2 jours est destinée aux animateurs périscolaires. Cette formation est construite en lien avec le CNFPT. Les objectifs sont de découvrir le contenu de la loi Egalim, son impact sur l'environnement, d'échanger sur les contenus et d'identifier la posture éducative à adapter pour servir les enjeux d'une bonne alimentation et de la lutte contre le gaspillage alimentaire. Cette formation est proposée en formation-action : utilisation du temps du repas pour la mise en pratique.

Cycle de conférences à destination des professionnels de l'enfance

Les animateurs et les responsables périscolaires ont suivi des formations proposées par l'Association *Parents tout Simplement* sous la forme de conférences au Cinéma Rex de Benfeld :

- le cerveau de l'enfant et l'immaturité de ses comportements,
- les émotions de l'enfant et les outils pour les accueillir,
- poser un cadre sécurisant et des règles adaptées,
- les alternatives à la punition,
- développer une image positive de l'enfant.

Formation de Cohésion pour les animateurs périscolaires

Une formation d'une journée est mise en place pour les animateurs périscolaires sur le thème : comprendre et mettre en œuvre des pédagogies innovantes. Les objectifs sont de connaître les principes des pédagogies actives permettant à l'enfant de devenir acteur de son temps de repos et de loisirs et de se projeter dans une nouvelle pratique pédagogique.

Environ 80 agents ont pu bénéficier de cette formation.

Formation CST

En janvier 2023, à l'issue des élections professionnelles qui se sont déroulées le 8 décembre 2022, les Comités Techniques (CT) et les Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de travail (CHSCT) ont fusionné pour former le Comité Social Territorial (CST).

Le CNFPT a mis en place de nouveaux dispositifs de formation pour accompagner les membres élus des comités sociaux territoriaux dans l'exercice de leurs mandats. Ils permettront notamment de comprendre les missions des instances (CST, FSSSCT), le rôle des représentants et de maîtriser les compétences liées à leur rôle d'acteur de la fonction publique (juridique, opérationnel, technique, ressources humaines).

L'offre de formation vise également à apporter les connaissances nécessaires à la gestion des risques professionnels, des conditions de travail et de la santé au travail (détection, analyse, mesure, prévention).

Cette formation a pu être proposée aux agents membres du CST en juin 2023.

Formation intégration Petite Enfance Bloom up

Suite à l'intégration en régie des structures Petite Enfance, une formation est mise en place avec le cabinet BLOOM UP "Comment mon implication personnelle contribue à l'intégration collaborative de la CCCE". Cette formation permettra aux agents travaillant dans les crèches de créer du lien et d'identifier leurs ressources face aux changements et de créer des valeurs communes.

COMMANDE PUBLIQUE ET SERVICE JURIDIQUE

Le service de la Commande Publique a vocation à traiter les marchés publics de travaux, de services et de fournitures de la CCCE. Dans le cadre de la mutualisation des services, le Service de la Commande publique est chargé des marchés publics de la ville d'Erstein en matière de fournitures et de services. De manière ponctuelle, ce Service est également amené à diriger des marchés publics en groupement de commandes avec les collectivités composant l'administration de la CCCE et les marchés publics en co-maîtrise d'ouvrage en lien avec les projets inter-collectivités.

L'élargissement de la CCCE s'est traduit par la création de nouvelles infrastructures, une extension des besoins en matière de fournitures et de services, au profit à la fois des agents et habitants du territoire de la CCCE.

Ces nouveaux besoins ont conduit inexorablement à la passation de nouveaux marchés publics dont la complexité et la construction demandent une expertise certaine et des moyens techniques adaptés en 2023.



Marchés	Travaux	Fournitures	Services	Prestations intellectuelles	Maitrise d'œuvre	TOTAL
CCCE	40	18	13	12	4	87
VILLE D'ERSTEIN			1	1		2

DSP	Services
CCCE	0

Procédures	Appel d'offres ouvert	Procédure adaptée	MAPA en procédure simplifiée < 40 K€	Marchés subséquents	TOTAL
CCCE	15	52	16	4	88
VILLE D'ERSTEIN		2			2

En parallèle de l'activité marché public, le Service juridique joue un rôle dans le fonctionnement et la gestion de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein. Ses missions sont variées et essentielles pour assurer la conformité légale des actions de la collectivité, ainsi que pour protéger ses intérêts. Il assure une mission de supervision des marchés et des contrats en cours garantissant une sécurisation des procédures et prévenant l'apparition des contentieux. Dans ses missions, le Service juridique participe aux réponses, aux questions et aux difficultés des services et des élus dans les domaines liés à l'intercommunalité sous le prisme juridique.

De par la mutualisation des services, le Service juridique apporte également une contribution juridique majeure auprès des services de la ville d'Erstein et des communes rattachées à l'Administration unique.

6 ACCUEIL GENS DU VOYAGE

JACKY WOLFARTH



Maire de Benfeld
Vice-Président en charge de la Vie associative,
solidarités et accueil des gens du voyage

Dans le cadre de la compétence "Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage" obligatoire pour les Communautés de Communes et d'Agglomération depuis le 1^{er} janvier 2017, la CCCE gère deux sites ayant chacun une vocation particulière.

L'aire d'accueil à Erstein

En 2023 cette aire disposait de 21 places d'accueil, équipées chacune d'une borne d'accès à l'électricité et à l'eau. Au centre de l'aire sont installés le local d'accueil et deux blocs sanitaires communs séparés (1 pour les hommes et 1 pour les femmes).

Le terrain des gens du voyage d'Erstein permet l'accueil d'une cinquantaine de personnes différentes dans l'année et présente un taux d'occupation moyen d'environ 85 %.

La coordination sociale sur l'aire est assurée par l'association AVA Habitat et Nomadisme.



Depuis 2017, la Communauté de Communes a procédé, par tranches, à des travaux de réfection des blocs sanitaires, en fonction des urgences.

La Communauté de Communes a bénéficié des aides financières de l'État et de la Collectivité européenne d'Alsace pour le fonctionnement de l'aire. Le maintien d'un équilibre financier entre les dépenses et les recettes de fonctionnement de l'aire est recherché mais devient un objectif de plus en plus difficile à atteindre.

L'aire de Grand Passage à Benfeld

Située au sud du ban communal de Benfeld, le long de la route départementale 212 (emplacement choisi en concertation avec les partenaires : Sous-Préfet, DDT, DREAL, Département, représentants des gens du voyage), sur un terrain de 2,5 hectares, cette nouvelle aire d'accueil permet à la CCCE de satisfaire ses obligations légales et réglementaires.

Elle a accueilli les premiers occupants fin mai 2018.

Sur le site, les gens du voyage disposent d'un vaste espace de verdure sur lequel ont été installés un bâtiment préfabriqué de distribution d'eau et d'électricité, une plateforme pour toilettes mobiles et une benne pour les déchets. Une clôture a également été posée pour préserver l'espace naturel au nord et à l'ouest de l'aire.



D'un montant d'investissement de 617 655 € HT, ce programme a bénéficié d'une subvention du Conseil Départemental (15 000 €) et de l'État au travers de la Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux (DETR) pour un montant de 259 092 €.

Le règlement intérieur de l'aire de Grand Passage prévoit une ouverture du site du 1^{er} mai au 30 septembre. La société VAGO a été mandatée pour assurer la gestion du fonctionnement de l'aire durant la saison 2023.

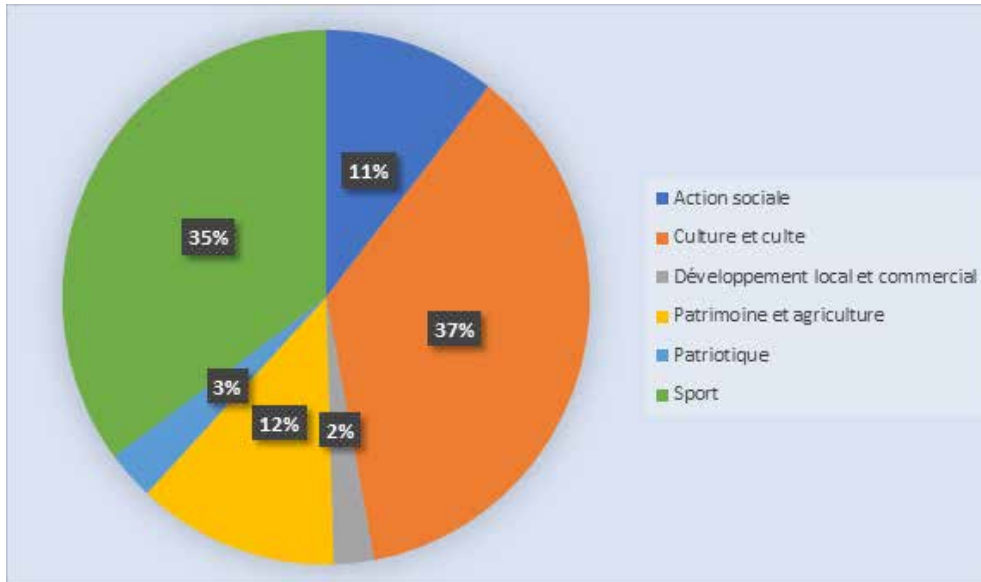
Quatre groupes ont stationné sur l'aire durant la période du 10 mai au 16 août 2023, comptabilisant 6 semaines sur les 22 semaines d'ouverture, soit un taux d'occupation de 27%.

Stationnement illégal

Courant juin 2023, trois groupes de gens du voyage se sont installés illégalement à Huttenheim, Nordhouse et Sermersheim.

Ci-dessous le bilan financier :

OCCUPATIONS ILLICITES GENS DU VOYAGE 2023					
DEPENSES			RECETTES		
juin-23	HUTTENHEIM	mise en place et retrait d'une benne 30m3	196,23 €	indemnité	
		traitement des ordures ménagères	1 373,61 €		700,00 €
		réparation suite passage gens du voyage	3 096,00 €		
		sous total	4 665,84 €	sous total	700,00 €
juin-23	NORDHOUSE	mise en place et retrait d'une benne 30m3	193,23 €	indemnité sem 1	500,00 €
		traitement des ordures ménagères	1 492,66 €	indemnité sem 2	400,00 €
		sous total	1 685,89 €	sous total	900,00 €
juin-23	SERMERSHEIM	indemnité agriculteur	700,00 €	indemnité	700,00 €
		sous total	700,00 €	sous total	700,00 €
		TOTAL DEPENSES	7 051,73 €	TOTAL RECETTES	2 300,00 €
				DIFFERENCE	-4 751,73 €



Le récapitulatif en chiffres des aides

Aide location de chapiteaux

- Prêt selon disponibilité du matériel ou soutien à la location de chapiteaux
- Prêt gratuit ou si location un montant de 4 €/m² est alloué avec un maximum de 600 €

Chiffres 2023 :

5 dossiers

2 384 € de subventions allouées

Activités régulières

- Subvention dépendante du nombre de jeunes participant aux activités
- Une subvention par an ou par saison
- Liste des licenciés qui sert de recueil

Chiffres 2023 :

54 dossiers

24 650 € de subventions allouées

Équipement des associations

- Acquisition d'équipement directement en lien avec la pratique associative
- Participation de 15% du montant avec un plafond de travaux à 10 000 €

Chiffres 2023 :

14 dossiers

8 698 € de subventions allouées

Enveloppe de soutien à la vie associative

- L'attribution de l'enveloppe après avis du Maire et sur présentation d'un plan prévisionnel
- Concerne le soutien à l'organisation d'une manifestation
- 2 000 € par commune

Chiffres 2023 :

55 dossiers

48 735 € de subventions allouées

Soutien aux opérations d'investissement

- L'investissement ne porte que sur les travaux de bâtiments répertoriés
- Participation de 15% pour les bâtiments communaux et 30% pour les bâtiments associatifs
- Investissement dans le développement durable :
- Réalisation d'un projet améliorant les performances énergétiques
- Participation de 15% avec un plafonnement des travaux de 30 000 € soit 4 500 € maximum et non cumulable

Chiffres 2023 :

14 dossiers

7 083 € de subventions allouées pour l'investissement

33 985 € pour le développement durable

Dispositifs	2021	2022	2023
Activités régulières pour les jeunes	20.290€	20.790€	24.650€
Location des chapiteaux	600€	2.518€	2.384€
Soutien à la Vie Associative	111.105€ (Covid)	112.480€ (Covid)	48.735€
Aide à l'équipement des associations	6.255€	4.423€	8.698€
Aide à l'investissement	46.233€	0.00€	7.083€
Aide à l'investissement développement durable	-	-	33.985€
Total:	184.483€	140.212€	125.536€
Total des dossiers	171 dossiers	140 dossiers	142 dossiers

La soirée des associations du jeudi 8 juin 2023

Sous l'impulsion de Jacky Wolfarth et de l'ensemble des membres de la Commission de la Vie Associative, une soirée des associations a été organisée à la salle des fêtes de Benfeld.



Ce rassemblement avait un double objectif : la présentation de l'ensemble des dispositifs d'aide de la CCCE, CEA et de la Région Grand-Est, ainsi que d'un rappel de l'utilisation et du traitement des déchets.



DÉVELOPPEMENT

JEAN-JACQUES BREITEL



Maire de Huttenheim
Vice-Président en charge du Patrimoine
et de la Banque de matériel

Inauguration du nouveau gymnase "Le 3" à Erstein

Après son ouverture au public en novembre 2022, le nouveau gymnase "Le 3" à Erstein a été officiellement inauguré le 13 mai 2023.



Réhabilitation du moulin en pôle culturel à Gerstheim

Le projet consiste en la réhabilitation de l'ancien moulin de Gerstheim en médiathèque intercommunale et pôle multilingue, culturel et associatif communal, sous maîtrise d'ouvrage conjointe de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein et de la Commune de Gerstheim. Le RDC et le 1^{er} étage comprendront la médiathèque intercommunale. Les 2^e et 3^e étages comprendront le pôle communal.

Le permis de construire a été accordé au printemps 2022. L'appel d'offres a été lancé à la fin du printemps 2022. Les travaux ont débuté en novembre 2022, se sont poursuivis courant 2023 et doivent se terminer à l'été 2024. Le coût des travaux est estimé à 2,3 M€ HT pour la part intercommunale.



Médiathèque à Rhinau

Le projet de rénovation et d'extension des locaux de la bibliothèque intercommunale à Rhinau est inclus dans un projet global de mise en conformité et de rénovation du bâtiment de l'école du Centre de Rhinau.

Ce projet est porté sous la maîtrise d'ouvrage déléguée de la commune de Rhinau qui souhaite mettre en valeur un ensemble immobilier emblématique, situé au cœur du bourg, et offrir un cadre fonctionnel, confortable, vertueux et économe.

La maîtrise d'œuvre de l'opération a été attribuée à Rey de Crécy atelier d'architecture. La surface de la bibliothèque existante est de 186 m². Celle du projet de médiathèque est de 345 m². Les différentes études et phases d'avant-projet ont été menées courant 2022. Le permis de construire a été accordé le 16 mai 2023. La consultation des entreprises pour les marchés de travaux a été organisée au printemps 2023.

Compte-tenu d'un écart trop important des prix avec les estimations, une nouvelle consultation a été organisée après l'été. La commission d'attribution s'est réunie le 15 novembre pour attribuer les marchés. Le total des marchés de travaux à charge de la CCCE s'élève à 905 577,91 €HT.

La phase de préparation de chantier a démarré en décembre 2023.



Bassin nordique du Centre aquatique intercommunal d'Erstein



Terrassement : octobre - novembre 2023

Les travaux de construction du bassin nordique du Centre aquatique intercommunal d'Erstein ont débuté. Afin de répondre à une forte demande de pratique de la natation sur le territoire, la CCCE a souhaité offrir la possibilité à l'ensemble des usagers de pratiquer ce sport toute la journée et répondre à la demande associative et scolaire de plus en plus grandissante. Ce bassin extérieur sera composé de six lignes de nage, soit un plan d'eau de 15 m x 25 m, avec une profondeur variable entre 1,20 et 1,80 m.

Projets périscolaires à Gerstheim, Hindisheim et Osthouse

L'année 2023 a également été mise à profit pour engager la réflexion et la définition des besoins de plusieurs autres projets périscolaires visant à compléter l'offre sur le territoire :

À Gerstheim : définition des besoins et préparation d'une consultation pour le choix d'un programmiste afin de lancer en 2024 un concours de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un périscolaire d'environ 240 places sur un site unique au niveau de l'espace vert au Nord du groupe scolaire.

À Hindisheim : définition des besoins pour un projet de périscolaire d'environ 80 places à implanter dans une dent creuse du village à proximité de la mairie/école. Projet auquel serait accolé une Maison d'Assistants Maternels réalisée par la commune.

À Osthouse : définition des besoins et réflexion pour la possibilité de rénover l'ancien Club House de Football en périscolaire sur proposition de la commune.

Projet de construction d'une Maison de l'Enfance à Witternheim

Le projet consiste en la réalisation d'une Maison de l'Enfance réunissant sur un même site une crèche de 20 berceaux et un périscolaire mutualisé aux 3 communes de Diebolsheim, Friesenheim et Witternheim pour 50 enfants. Pour des questions, notamment, de rapidité de mise en œuvre et de coûts la CCCE a décidé de réaliser ce projet selon le mode constructif de "bâtiment modulaire architecturé". Le programme prévoit un bâtiment d'environ 800m² et des aménagements extérieurs.

La commune de Witternheim a proposé de mettre à disposition pour ce projet un terrain situé à l'entrée Est de la commune en venant de Neunkirch.

Le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué au cabinet GBA (Girolid Bick Architectes) en mars 2022.

Les études d'avant-projet menées ont permis de valider l'Avant-Projet Sommaire en septembre 2022 pour un montant prévisionnel de travaux de 2 375 300 € et une surface de 887 m².

L'Avant-Projet Définitif a été adopté par délibération du 15 mars 2023 pour un montant estimatif de 2 540 552,17 €HT.

Le permis de construire a été accordé le 17 juillet 2023.



La consultation des entreprises pour les marchés de travaux a été organisée pendant l'été 2023. Compte-tenu d'un écart trop important des prix avec les estimations, des pistes d'économies et d'optimisations ont été recherchées. Après adaptation du projet, une nouvelle consultation a été organisée fin 2023 pour une remise des offres en janvier 2024.

Extension du périscolaire à Herbsheim

Le périscolaire de Herbsheim était composé de modulaires d'une surface totale de 102 m².

L'extension réalisée pendant l'été 2023 a consisté à étendre le bâtiment avec des modules complémentaires d'une surface d'environ 65 m². L'extension ainsi créée comprend une salle d'activités de près de 60 m² et un espace sanitaire avec deux toilettes.

L'opération a compris des travaux de terrassement, de gros-œuvre/fondations et de bâtiments modulaires réalisés entre juillet et août pour un coût de 150 000 €HT. L'ensemble a été mis en service pour la rentrée scolaire de septembre.



Projet de périscolaire "Rohan" à Benfeld

La Communauté de Communes du Canton d'Erstein dispose actuellement sur la commune de Benfeld d'un périscolaire à proximité de l'école maternelle du Centre et de deux périscolaires annexes dans la résidence du Cardinal à proximité de la mairie. Ces structures, gérées en régie, sont aujourd'hui largement saturées. La capacité d'accueil n'est plus suffisante et la demande de places toujours plus forte. De plus, la situation de l'école élémentaire Briand et de l'école maternelle/élémentaire Rohan implique de nécessaires déplacements chronophages et complexes à organiser jusqu'aux périscolaires. En accord avec la ville de Benfeld, la CCCE a ainsi décidé de construire un nouveau périscolaire en bâtiments modulaires sur le site de l'école Rohan d'une capacité d'accueil de 100 enfants de maternelle et d'élémentaire.

L'année 2023 a permis de finaliser le programme, consulter et attribuer le marché de maîtrise d'œuvre (LOCUS Architectes Strasbourg), lancer toutes les études d'avant-projet nécessaires et déposer le permis de construire. Le périscolaire aura une surface de 360 m². Le coût total de l'opération est évalué à 1 452 000 €HT. Les travaux sont prévus courant printemps-été 2024 pour une ouverture après les congés de la Toussaint 2024.



Projet de périscolaire la "Petite Ill"

La Communauté de Communes du Canton d'Erstein gère jusqu'à l'été 2023 un accueil périscolaire de Hipsheim dans un bâtiment devenu vétuste.

Depuis la rentrée scolaire 2023, un périscolaire provisoire a été installé dans la cour du presbytère, dans des bâtiments modulaires, permettant d'assurer une continuité de service et d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions, le temps de la réalisation d'un bâtiment périscolaire définitif. Ce périscolaire accueillera les enfants de Hipsheim et Ichtratzheim.

Afin d'améliorer les conditions et la capacité d'accueil du périscolaire, la CCCE a décidé de construire un nouveau périscolaire sur le site du presbytère, en accord avec la commune de Hipsheim. Le projet consiste en la réalisation d'un périscolaire d'une capacité d'accueil de 80 enfants de maternelle (± 30 enfants) et d'élémentaire (± 50 enfants). Le programme prévoit un bâtiment d'une surface totale d'environ 350 m².

En novembre 2023, la CCCE a attribué après consultation la mission de maîtrise d'œuvre de ce projet au cabinet Arslan Architecture (68 Horbourg-Wihr).



9 SERVICES TECHNIQUES

PARC DE MATÉRIEL

Développement du parc de matériel intercommunal et associatif

Pour cette année, le parc de matériel à destination des communes et associations a une nouvelle fois été développé. Plusieurs matériels ont également été remis en état ou remplacés : nouvel écran 3mx4m, nouvelle sono bluetooth, renouvellement et adaptation au gerbage de certains chalets de Noël.

20 grilles d'exposition supplémentaires, 10 panneaux "attention fête locale" ainsi qu'un réassort de 25 nouveaux mange-debout sont venus renforcer le parc.

Répondant plus particulièrement aux besoins des communes, un échafaudage roulant et une motofraise sont également désormais disponibles.

Coût total des acquisitions pour 2023 : 47 350 €HT



LE PARC DE MATERIEL INTERCOMMUNAL

La CCCE dispose d'un parc de matériel destiné aux communes et associations du territoire.

Mis à disposition gratuitement, ce service permet aux communes et aux associations de bénéficier de matériel spécifique sans avoir à en faire l'acquisition.

Le parc de matériel a deux vocations principales :

- une vocation associative, festive et événementielle (exemples : chapiteaux, tonnelles, podium, piste de danse, tables et bancs, grilles d'exposition...)
- une vocation technique réservée aux communes (exemples : nacelle, broyeur à végétaux, aspirateur à feuilles, panneaux de signalisation...).

Le parc de matériel de la CCCE c'est :

- + de 1 000 m² de surface couverte possible (chapiteaux et tonnelles),
- 1 000 places assises (garnitures bancs et tables),
- + de 300 m linéaires de barrières de sécurité,
- + de 100 m linéaires de grilles d'exposition,
- 508 sorties de matériel

10 DÉCHETS MÉNAGERS

LAURENT JEHL



Maire de Matzenheim
Vice-Président en charge des Déchets, de la
Communication, de l'Habitat et du Haut Débit

Cette compétence est exercée sur le territoire selon deux modalités différentes.

Cette situation résulte de choix de gestion antérieurs à la fusion. Dans le secteur composé des communes des anciennes intercommunalités de Benfeld et Environs et du Rhin, cette compétence est confiée au SMICTOM d'Alsace centrale. Dans l'ancien Pays d'Erstein, la collecte et le traitement des déchets ménagers sont assurés en régie avec, pour certaines missions, le recours à des marchés de prestations de services auprès d'opérateurs privés.

Les biodéchets : un levier de réussite

Voilà maintenant un semestre que la ville d'Erstein s'est lancée avec succès dans le tri des déchets alimentaires. En effet, les chiffres indiquent que près de 8 tonnes par mois de biodéchets y sont collectés.

Sur les quelques 5 525 foyers à Erstein, environ 65% de la population utilise ce nouveau service.



Le geste de tri se simplifie et le service s'adapte !

La valorisation des déchets est un enjeu majeur pour notre environnement et notre climat. Nous en sommes tous les acteurs. Après la mise en place de la collecte des déchets alimentaires début 2022, une nouvelle étape va être franchie dès le 1^{er} janvier 2023 avec l'acceptation de tous les emballages plastiques dans nos bornes de tri.

Ainsi, les déchets seront mieux triés et la quantité de déchets sera réduite dans votre poubelle (en enlevant tous les films plastiques, pots de yaourt, barquettes alimentaires etc...).



*2 rue du Couvent 67150 ERSTEIN – Tél : 03 88 64 66 71

ÉVÈNEMENTS 2023

- Tri : 1^{er} janvier 2023 : passage à l'extension des consignes de tri - "Désormais tous les emballages se trient !"
- Tri : Au courant de l'année : augmentation progressive de la fréquence de collecte de certains conteneurs de tri (adaptation à l'augmentation des emballages triés)
- Communication : Animations scolaires et périscolaires sur la thématique du tri
- Communication : Publication d'un numéro du Journal du Tri (décembre)
- Administratif : accueil d'un nouvel agent responsable de la facturation suite à un départ en retraite

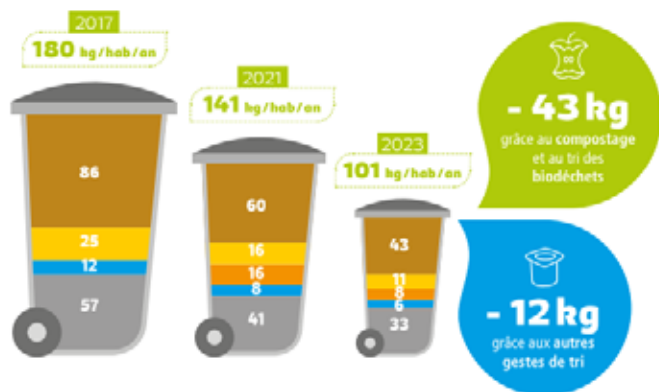
Nouvelles consignes de tri : défi relevé

En 2023, les habitants d'Alsace Centrale ont démontré leur engagement en répondant favorablement à la nouvelle organisation du service public de gestion des déchets. Leur implication s'est traduite par une intensification des gestes de tri, aussi bien pour les emballages et les papiers que pour les biodéchets. Grâce à cet élan collectif, le cap symbolique des 100 kg d'ordures ménagères est sur le point d'être franchi.

Les objectifs visant à valoriser les biodéchets ont été pleinement atteints, grâce à la collecte en apport volontaire et au développement du compostage, ce qui a permis de réduire de moitié la quantité de biodéchets présents dans les ordures ménagères résiduelles depuis 2017.

De même, les nouvelles consignes de tri ont été accueillies avec succès, avec une intensification significative du geste de tri, conduisant à des taux de captage des emballages et des papiers largement supérieurs à la moyenne nationale.

Évolution du contenu de la poubelle grise



PERFORMANCES DU GESTE DE TRI

En 2023, la redynamisation de la stratégie de contrôle qualité, assurée sur le terrain par les équipes de collecte, couplée à l'action de sensibilisation des ambassadeurs du tri, a permis une forte amélioration de la qualité du tri à la source chez l'habitant, pour atteindre 16% de refus (dont 5% de fines).

Par ailleurs, les taux de captage restent très bons et largement supérieurs à la moyenne nationale, témoignant ainsi de l'attachement des habitants d'Alsace Centrale à la collecte sélective. Les taux de captage des matières sont calculés à partir des résultats de la caractérisation du bac gris réalisés en 2023.

	Taux de captage SMICTOM	Moyenne française
Papiers	87%	70%
Cartons	90%	70%
Briques alimentaires	77%	57%
Bouteilles et Flacons	70%	61%
Films plastiques	50%	NC
Emballages acier	73%	68%
Emballages aluminium	55%	48%
Emballages en verre	94%	85%

Valorisation des déchets par le tri

UN CENTRE DE TRI QUI POURSUIT SA MUTATION POUR PLUS DE COMPÉTITIVITÉ

Au cours du premier trimestre de l'année 2023, le centre de tri a achevé les travaux nécessaires pour le traitement intégral des emballages et des papiers, une étape majeure saluée lors de son inauguration le samedi 10 juin. Cet événement a été honoré par la présence de personnalités telles que la Préfète de la région Grand Est et du Bas-Rhin, Josiane Chevalier, la sous-préfète Annick Pâquet, le Député Charles Sitzenstuhl, ainsi que le Maire de la Commune de Scherwiller, représentant le Président de la Région Grand Est, Olivier Sohier.

En service depuis 1994, ce centre a été l'un des pionniers en France. Après des mois de travaux, il est désormais équipé pour traiter l'ensemble des emballages et des papiers du bac jaune. Malgré le renforcement de l'automatisation, le rôle des valoristes demeure crucial pour finaliser le tri des différents matériaux en fin de chaîne.

Employant actuellement deux équipes de 19 personnes, le centre peut traiter jusqu'à 18 000 tonnes d'emballages par an, provenant non seulement de l'Alsace Centrale, mais aussi des régions avoisinantes. Les travaux, réalisés par l'entreprise Néos, ont nécessité un investissement de 5 millions d'euros, avec une subvention d'1,3 millions d'euros de la part de l'État via l'ADEME, la Région Grand Est et l'éco-organisme CITEO.

Parallèlement, le déploiement d'un outil de GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur) permet un suivi et une planification plus efficaces des installations. Ce nouveau centre de tri réaffirme l'engagement de l'Alsace Centrale dans le développement d'une économie circulaire axée sur la réduction, le recyclage et la valorisation des déchets, contribuant ainsi à la préservation de nos ressources naturelles et à la limitation des impacts du changement climatique.

L'année 2024 sera la première année de plein fonctionnement du site. Le centre de tri adaptera son organisation pour monter progressivement en productivité.



Traitement des biodéchets par méthanisation

Les biodéchets collectés par la société Agrivalor Énergie à Ribeauvillé sont traités par méthanisation. Une fois déposés à l'unité de méthanisation, les biodéchets sont triés puis placés dans des digesteurs. Là, ils sont naturellement « digérés » et produisent du biogaz.

Ce gaz alimente alors deux moteurs de cogénération, pour produire de l'électricité et de la chaleur, qui servent pour l'environnement proche du site. Enfin, le résidu de méthanisation, appelé digestat, sert aux agriculteurs alsaciens pour nourrir leur sol, évitant ainsi autant d'engrais chimiques de synthèse.

Le traitement des déchets par méthanisation est donc bénéfique à de nombreux points de vue :

- il évite l'incinération d'autant de déchets
- il permet un traitement local des déchets
- il produit de l'énergie propre et évite des engrais de synthèse dans les sols d'Alsace



Retrouvez la vidéo sur la collecte des biodéchets en Alsace centrale sur Youtube



4 338 t

de biodéchets traités par méthanisation en 2023, soit +39%

objectif
CLIMAT

925 t
de CO2 évitées

Production de **650 700 m³** de biogaz
soit 14 79 MWh d'électricité
+ 1339 MWh de chaleur
= équivalent de 549 ménages



Le service info-énergie du Canton d'Erstein : "Espace Conseil France Rénov"

Le service info-énergie du Canton d'Erstein, dénommé désormais "Espace Conseil France Rénov", est un outil local pour la transition énergétique, présent sur le territoire depuis 2010, initié par la ville d'Erstein et pris en charge par la Communauté de Communes du Canton d'Erstein depuis le 1^{er} janvier 2018.

De plus, depuis le 1^{er} janvier 2021, l'État a mis en place, pour une durée de 4 ans, le Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique (SARE) pour coordonner les missions et le financement des Espaces Conseils France Rénov' sur le territoire national. Les régions sont porteuses associées de ce dispositif, et la Région Grand Est a lancé en 2020 un Appel à Manifestation d'Intérêt régional relatif au Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique (SARE).

Pour y répondre, **une collaboration spécifique avec le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) de Sélestat Alsace Centrale est mise en œuvre.** Le souhait est de coordonner et mutualiser les activités des deux services (à Erstein et Sélestat) ainsi que les relations avec les partenaires dans l'accompagnement pour la rénovation énergétique (Région Grand Est, OKTAVE, ANAH, CeA...).

Cette collaboration est basée sur les principes suivants :

- Convention unique avec la Région Grand Est qui traite avec une seule entité, le PETR, ce dernier ayant la charge de solliciter la subvention et le financement au travers des CEE et de reverser sa part à la collectivité (demande spécifique de la Région),
- Maintien des deux Espaces Conseils France Rénov' à Erstein et Sélestat,
- Chaque entité reste employeuse de sa Conseillère France Rénov',
- Coordination de l'organisation des accueils physiques et téléphoniques,
- Mutualisation de moyens matériels,
- Portage conjoint d'animations,
- Mutualisation de la communication.

L'Espace Conseil France Rénov' de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein est situé dans les locaux des Usines Municipales d'Erstein (UME), à proximité de la Mairie d'Erstein, et réalise une mission de conseil gratuit, objectif et indépendant auprès des particuliers et désormais également des petits tertiaires, sur les thèmes de l'énergie (rénovation énergétique de l'habitat, maîtrise de l'énergie au quotidien, énergies renouvelables). Cette mission de conseil permet d'apporter au consommateur des informations techniques, financières, fiscales et réglementaires nécessaires à l'élaboration de son projet.

Pour cela, la conseillère France Rénov' réalise différentes actions à destination des ménages et des petits tertiaires :

- des permanences téléphoniques pour donner des informations techniques, renseigner sur les aides financières et sur la qualification des professionnels,
- des entretiens personnalisés pour accompagner les particuliers et les petits tertiaires à la rénovation énergétique (présentation des solutions possibles, analyse de devis...),
- des actions de sensibilisation vers tous les publics lors de conférences, articles-conseil, visites de sites, tenue de stands sur les marchés ou salons.

ANIMATIONS

En 2023, l'Espace France Rénov' a organisé **3 réunions publiques d'information** qui ont permis de sensibiliser une soixantaine de particuliers.

Ces réunions étaient co-animées par les bureaux d'études URBAM Conseil et Oktave.



La conseillère était également présente sur des salons à Sélestat et Sermersheim.

Bilan quantitatif

Le tableau suivant présente le bilan des actions de conseil effectuées et le nombre de projets de rénovations réalisés depuis 2021 :

Conseils	2023	2022	2021	TOTAL
Ménages ayant contacté l'Espace France Rénov'	402	320	487	1209
Rendez-vous de conseils personnalisés réalisés par France Rénov'	120	131	195	444
Projets réalisés	2023	2022	2021	TOTAL
Rénovation globale 35% d'économies d'énergie (source CeA)	36	16	34	86
Dossiers Fonds de Sauvegarde du bâti ancien (source CeA)	11	8	8	27
Dossiers Ma Prime Rénov' déposés (source DDT 67)	397	494	509	1400

Sources : données CCCE, CeA et DDT 67

Soit **9% des propriétaires de logements d'avant 1991** ayant contacté l'Espace France Rénov' depuis 2021.

(Source INSEE)

Et **11% des logements du territoire construits avant 1991** ayant bénéficié de travaux de rénovation depuis 2021. (Source INSEE)

Bilan financier 2023 des actes SARE pour la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

BUDGET 2023 Erstein	
D - Charges personnels	41 602,04 €
D - Fonctionnement, communication, animation	1 374,00 €
Total dépenses 2023	42 976,04€
<i>Recettes - Part fixe liée à la population</i>	
R - Subvention Région Grand Est	7 175,7 €
R - CEE SARE Dynamique rénovation	5 182,45 €
<i>Recettes - Part variable liée aux actes</i>	
R - CEE SARE Conseils/ accomp.	14 326,28 €
Total recettes 2023	26 684,43 €
Participation territoires au SARE (seuil minimum)	12 333,03 €
Reste à charge territoires hors valorisation SARE	3 958,58 €
Total autofinancement territoire CC du Canton d'Erstein	16 291,61 €

Réforme des attributions de logements sociaux

Les lois ALUR de mars 2014 et ELAN de novembre 2018 ainsi que la loi 3Ds de février 2022 ont modifié les modalités de gestion de la demande de logement social et de la politique d'attribution.

Tous les acteurs du logement social sont concernés, aussi bien les bailleurs sociaux, que les EPCI, les communes, l'État ou Action Logement. Les EPCI ayant un PLHi ont cependant été identifiés par la loi comme les chefs de file de la mise en œuvre de cette réforme.

Ainsi, la Communauté de Communes du Canton d'Erstein a pour objectif de mobiliser l'ensemble des acteurs du logement social sur le territoire intercommunal afin d'améliorer et fluidifier l'accès au logement social des habitants.

L'objectif est de définir la politique intercommunale d'attribution de logements au sein du parc locatif social, de développer la mixité sociale, de favoriser la coopération entre les bailleurs et les réservataires et d'améliorer la transparence du dispositif pour les demandeurs.

En 2023, accompagnée par l'ADEUS, **la collectivité a réalisé le diagnostic permettant d'éclairer la situation sur l'état des lieux et les besoins en logements sociaux du territoire.** Les premiers grands enjeux sont définis pour travailler en 2024 sur la suite de la mise en œuvre de la réforme et la création de la Conférence Intercommunale du Logement.

Dispositif de soutien à la valorisation du patrimoine bâti

Par délibération en date du 26 juin 2019, la CCCE a décidé de s'engager, aux côtés de la CeA, dans le dispositif de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial et de participer financièrement à ce dispositif en abondant la subvention du Département à hauteur de 32,67 % de celle-ci (règle du taux modulé).

En 2023, 7 dossiers ont été validés pour un montant total de subventions attribuées de 41 483,36 €.

(Délibérations du 28 juin, 29 novembre et 13 décembre 2023)

Dispositif de soutien PIG Rénov' Alsace

Par délibération en date du 14 décembre 2022, la CCCE a décidé de s'engager, aux côtés de la CeA, dans le dispositif PIG Rénov' Habitat et du Fonds Alsace Rénov' pour l'amélioration de l'habitat. La collectivité participe financièrement à ce dispositif en abondant la subvention de la CeA à hauteur de 5 % de celle-ci.

En 2023, 22 dossiers ont été validés pour un montant total de subventions attribuées de 32 965 €.

(Délibérations du 27 septembre, 29 novembre et 13 décembre 2023)



UNE PRÉSENCE ACCRUE SUR INTERNET

Présence sur la toile

Outre le site internet permettant la communication de notre établissement public avec une attention portée à l'accessibilité des informations nécessaires à la population (fonctionnement des périscolaires, services liés aux déchets ménagers, soutiens aux associations...), la CCCE consolide sa présence sur les réseaux sociaux.

Depuis le 21 juillet 2020, un compte Facebook a été activé et permet un échange en temps réel avec les internautes connectés.



L'interco'Mag

L'édition numéro 10 de l'Interco'Mag a été réalisée au printemps 2023 et tirée à 25 000 exemplaires. Ils ont été diffusés dans toutes les boîtes aux lettres du territoire.



Évènements marquants



Octobre Rose

Afin de sensibiliser l'ensemble des agents de la collectivité, et dans le but de soutenir cette lutte/action d'envergure nationale, une campagne d'affichage a été mise en place au sein de la MIS et proposée dans l'ensemble des structures (crèches, accueils périscolaires, médiathèques, piscine, ...). Chaque agent a également été invité à porter un vêtement et/ou un accessoire de couleur rose. Le challenge a également été proposé aux élus qui le souhaitent lors du Conseil Communautaire du 18 octobre 2023. Cet évènement a pu voir le jour grâce à l'implication de l'équipe de l'accueil.

Lutte contre les violences faites aux femmes

Véritable fléau, les violences faites aux femmes demeurent massives et tuent encore dans notre société. C'est pour ces raisons que l'équipe de l'accueil s'est mobilisée afin de proposer une nouvelle campagne d'affichage entre le 22 novembre et le 10 décembre 2023. Une nouvelle fois, chaque agent, chaque structure, a pu participer à cet évènement en proposant un affichage identique à celui de la MIS. Un panel d'ouvrages sur la thématique a été mis en avant dans l'ensemble des médiathèques du territoire. Le Cinéma Rex de Benfeld a également participé à cet évènement en diffusant un film traitant de cette problématique.

Enfin, chaque agent été invité à se photographier avec le signe distinctif de cette lutte : une main signifiant "Stop".



DENIS SCHULTZ



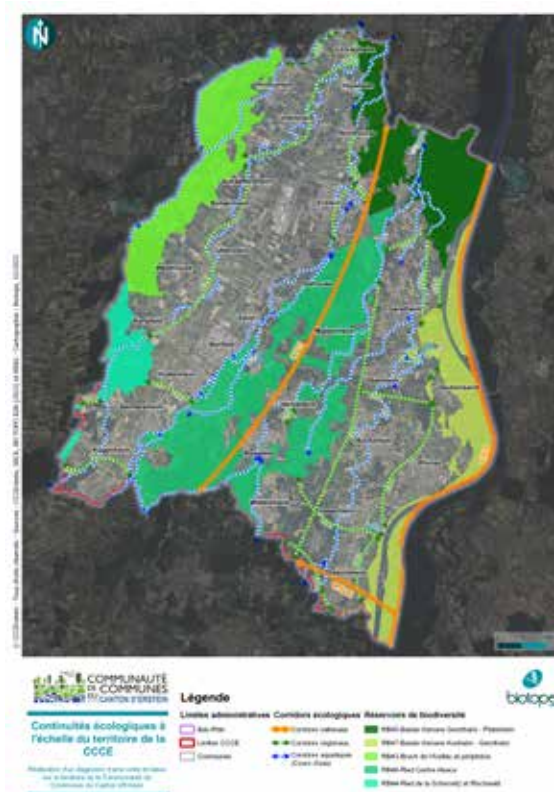
Maire de Sand
Vice-Président en charge de l'Environnement,
de la GEMAPI* et de la SDEA

Biodiversité : Lancement du Diagnostic Trame Verte et Bleue

Dans le cadre du PCAET, la Communauté de Communes du Canton d'Erstein a mandaté Biotopie et ACTeon Environment pour la réalisation d'un Diagnostic Trame Verte et Bleue à l'échelle des 28 communes du territoire.

Cette étude, financée à 80 % par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, a débuté en septembre 2023 et devrait aboutir en décembre 2024, avec pour finalité de définir un plan d'actions concerté avec les acteurs du territoire en lien avec la biodiversité pour restaurer et préserver les continuités écologiques sur le territoire.

En parallèle de cette démarche, la CCCE suit l'avancement de l'Atlas de la Biodiversité Communal de la Commune d'Erstein qui est une démarche complémentaire à la Trame Verte et Bleue.

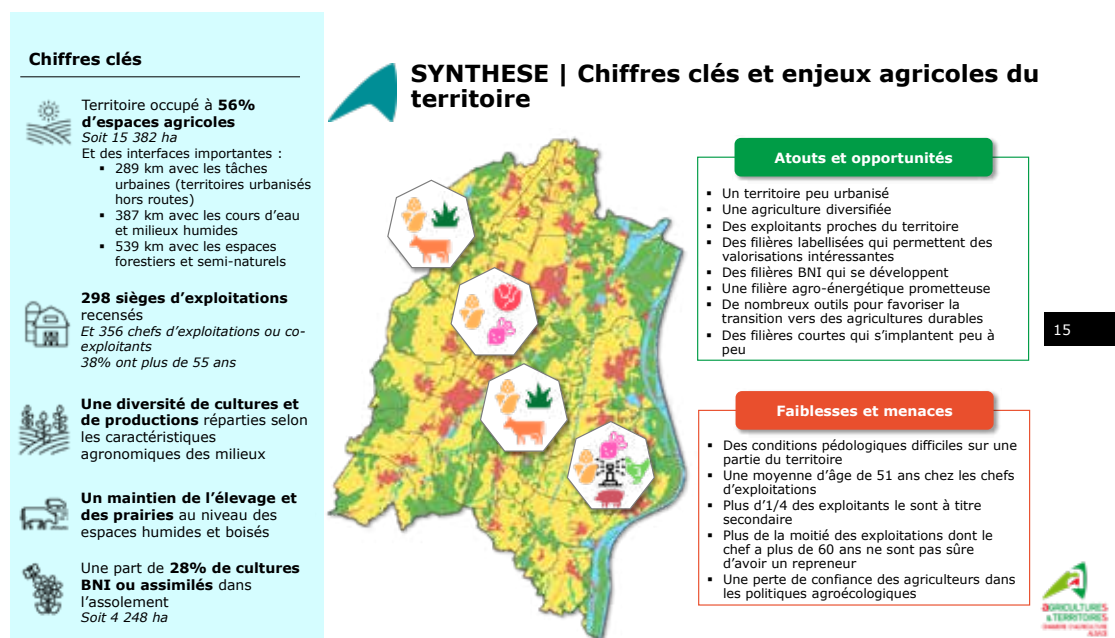


Corridors écologiques et réservoirs de Biodiversité de la CCCE

Agriculture : Diagnostic Agricole réalisé par la Chambre d'Agriculture

Dans le cadre du PCAET, la CCCE a mandaté la Chambre d'Agriculture Alsace pour réaliser un diagnostic agricole du territoire.

Une réunion de restitution du diagnostic s'est tenue le 20 juin 2023 à la Maison Intercommunale des Services à Benfeld avec la Chambre d'Agriculture Alsace et 7 agriculteurs du canton.



Synthèse du diagnostic agricole du Canton d'Erstein

Participation au Séminaire PAT PETR Sélestat Alsace centrale et suivi du PAT

La CCCE a participé à l'animation du Séminaire du Projet Alimentaire Territorial (PAT) porté par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) d'Alsace Centrale et la Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace Centrale le 30 novembre 2023. Ce séminaire a réuni une cinquantaine de participants lors de temps d'ateliers sur des retours d'expériences sur divers sujets liés à l'agriculture et l'alimentation durable.



MARIANNE HORN-Y-GONIER



Maire de Rhinau
Vice-Présidente en charge des Transports,
des Énergies et des Mobilités

Énergie : Accompagnement "Conseil en Energie Partagé" d'Alter Alsace Energie

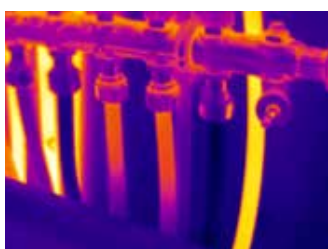


Illustration actions d'économies
d'énergie CEP

Dans le cadre du PCAET, la CCCE a voulu recruter fin 2022 un "Conseil en Énergie Partagé" pour le territoire, mais le recrutement s'est révélé infructueux.

Pour rappel, le "Conseil en Énergie Partagé" (CEP) permet de partager les compétences en énergie d'un technicien spécialisé et ainsi de mettre en place une politique énergétique maîtrisée et d'agir concrètement sur le patrimoine pour réaliser des économies. Les différentes missions d'un CEP peuvent être de réaliser un inventaire du patrimoine, suivre des consommations et dépenses énergétiques, détecter les erreurs de facturation, optimiser la tarification, émettre des préconisations hiérarchisées pour optimiser les systèmes en place (programmation/régulation), mais aussi apporter des conseils dans la rédaction de cahier des charges et dans le choix de la maîtrise d'œuvre ... et plus généralement animer la démarche énergie du territoire.

La CCCE a donc conventionné avec Alter Alsace Énergie en avril 2023, pour un an, pour l'accompagnement à la mise en place de la méthode CEP sur le territoire.

Le but de cette première année d'accompagnement est de mettre en place des actions de sobriété pour réaliser des économies d'énergie sur 1 bâtiment par commune et 3 bâtiments intercommunaux (soit un total de 31 bâtiments suivis).

Énergie : Accompagnement "Développement de projets photovoltaïques" en autoconsommation collective

En 2022, la CCCE avait réalisé une étude identifiant les sites propices à l'accueil de centrales photovoltaïques, dans l'optique de développer les énergies renouvelables sur le territoire comme programmé dans le PCAET. Pour faire suite à cette étude et aller plus loin dans cette démarche, la CCCE a conventionné avec Alter Alsace énergie en avril 2023, pour l'accompagnement au développement de projets photovoltaïques en autoconsommation collective sur le territoire.



L'autoconsommation collective (ACC) permet de consommer la production d'une centrale photovoltaïque d'une puissance maximale de 3 MW dans un rayon de 2 km.

Cette autoconsommation collective est dite "patrimoniale" lorsque les participants sont exclusivement la collectivité et les bâtiments dont elle est propriétaire, ou bien "ouverte" lorsque d'autres typologies de participants sont parties prenantes (particuliers, entreprises, autres collectivités, etc.).

Des rencontres avec les distributeurs d'énergie du territoire (UME, ENEDIS, ES) ont été réalisées afin de discuter de leur capacité à accueillir et accompagner des projets d'ACC sur leur secteur, selon quelles modalités et quels prérequis, ainsi que leur capacité à installer des compteurs communicants pour la faisabilité de l'opération.

3 ateliers de montée en compétences se sont tenus à destination des élus :

- Atelier technique, 17 mars 2023
- Atelier économique, 25 mars 2023
- Atelier juridique, 17 mai 2023

La suite de l'accompagnement consiste à soutenir individuellement les communes qui souhaitent approfondir un projet photovoltaïque en autoconsommation collective sur les questions techniques, économiques et juridiques au cours de l'année 2024.

DÉCLARATION DÉCRET TERTIAIRE

Le décret tertiaire – aussi appelé "dispositif Éco-Énergie tertiaire" – est une obligation réglementaire visant à engager les acteurs du tertiaire vers la sobriété énergétique.

Ce nouveau décret est entré en vigueur en octobre 2019 et vient préciser les conditions d'application de la Loi Élan (Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique), promulguée fin 2018.

Les objectifs, fixés par le Décret Tertiaire, de réduction de consommation énergétique des bâtiments sont les suivants :



Une réduction du niveau des consommations annuelles d'énergie finale :

-40 % d'ici 2030
-50 % d'ici 2040
-60 % d'ici 2050



Un seuil de consommation à atteindre en valeur absolue (en kWh/m²/an).

Les bâtiments tertiaires concernés par le décret sont ceux de plus de 1 000 m²

9 bâtiments de la CCCE sont assujettis au Décret Tertiaire :

- Dojo, Benfeld
- Gymnase Marguerite Yourcenar, Erstein
- Gymnase Romain Rolland, Erstein
- Gymnase "Le 3", Erstein
- Centre aquatique Intercommunal, Erstein
- Médiathèque Intercommunale Denise Rack Salomon, Erstein
- Maison Intercommunale des Services, Benfeld
- Maison Intercommunale de l'Enfance, Benfeld
- Atelier Intercommunal, Benfeld

Les déclarations des 9 bâtiments assujettis et de leurs consommations (de 2010 à 2022) ont été réalisées sur la plateforme de l'Observatoire de la Performance Énergétique de la Rénovation et des Actions du Tertiaire (OPERAT) de l'ADEME en septembre 2023.

La déclaration des consommations de l'année 2023 sera à réaliser avant septembre 2024.

		
Bâtiment d'une surface égale ou supérieure à 1 000 m² exclusivement alloué à un usage tertiaire.	Toutes parties d'un bâtiment à usage mixte hébergeant des activités tertiaires et dont le cumul des surfaces est égal ou supérieur à 1 000 m².	Tout ensemble de bâtiments situés sur une même unité foncière ou sur un même site dès lors que ces bâtiments hébergent des activités tertiaires sur une surface cumulée égale ou supérieure à 1 000 m².

Évènements et sensibilisation



Fresque du Climat

Un atelier fresque du climat à destination des élus s'est tenu le 23 mars 2023 à la Maison Intercommunale des Services à Benfeld. 8 élus ont participé et ont été sensibilisés aux enjeux climatiques lors de cet atelier.

Ateliers de la transition

Les ateliers de la transition sont des conférences, projections de films, ateliers pratiques, formations courtes, chantiers participatifs et moments conviviaux pour se mobiliser individuellement / collectivement pour la transition écologique.

Organisée par la Maison de la Nature, la Communauté de Communes participe financièrement à ces ateliers qui ont également lieu sur le territoire.

Plan Climat : Finalisation du PCAET et suivi du COT

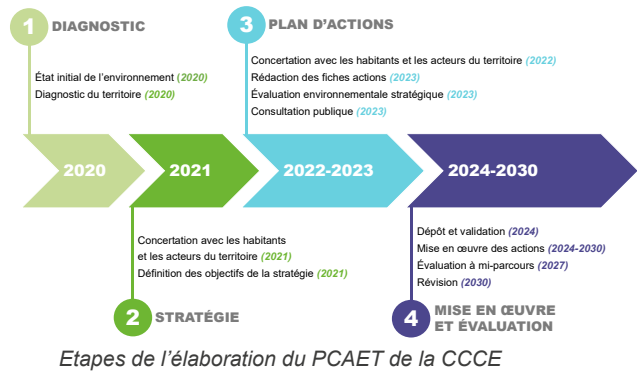


Le début d'année 2023 a été consacré à la finalisation des fiches actions thématiques du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Le plan d'action du PCAET qui se compose de 36 actions réparties en 13 thématiques, et le Contrat d'Objectif Territorial (COT) ont été validés lors d'un COPIL, le 27 juin 2023, en présence de Vice-Présidents de la CCCE et de partenaires tels que l'ADEME, la Région Grand Est et la DDT 67. Une présentation en CODIR Élargi a été réalisée le 26 mars 2023 afin de présenter le plan d'action et les modalités de mise en œuvre et de suivi du COT.

Les documents constituant le PCAET ont été envoyés pour avis aux autorités (Avis conjoint du Président du Conseil Régional et de la Préfète de Région ; Avis du Président de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale Grand Est) en juillet 2023. Les avis des autorités ont été respectivement réceptionnés les 18 et 27 octobre 2023 et un mémoire de réponse a été rédigé par la CCCE.

La dernière étape avant l'approbation définitive du PCAET pour 6 ans était une consultation publique. Cette dernière a été lancée en janvier 2024, et l'approbation définitive du PCAET est intervenue le 20 mars 2024 en Conseil Communautaire.



Le PCAET entre désormais dans sa phase opérationnelle avec la poursuite de la mise en œuvre du programme d'actions.

*Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Le renforcement du maillage en aménagements cyclables

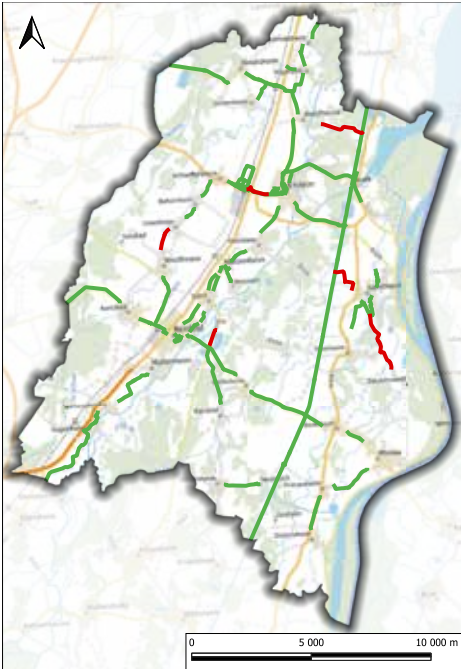
Actuellement, plus de 90 km d'aménagements cyclables maillent le territoire.

Qu'ils soient empruntés pour le tourisme, les loisirs ou pour des déplacements utilitaires, les aménagements cyclables constituent un atout essentiel pour sécuriser les déplacements entre les communes et offrir une alternative aux déplacements motorisés.

Les acquisitions foncières se poursuivent afin de pouvoir engager les travaux sur la partie Gerstheim-Obenheim-Daubensand. Toutefois, celles-ci n'ont pu être effectuées de manière complète sur tout le tronçon en 2023.

En outre, les études ont été poursuivies en vue de la réalisation des tronçons inscrits au schéma directeur d'aménagement cyclables pour le territoire du Canton d'Erstein (approuvé en 2020) à savoir :

		Coût prévisionnel HT
Ehl – Benfeld	800 mL	287 245 €
Westhouse – Uttenheim	900 mL	333 960 €
Nordhouse – canal EV15	1,9 km	503 490 €
Gerstheim – canal EV15	1,2 km	288 595 €
		1 413 290 €



La CeA, en partenariat avec la CCCE et la ville d'Erstein, a engagé un projet d'itinéraires modes doux (piétons/cycles) afin de sécuriser l'accessibilité de la gare d'Erstein depuis le centre-ville.

Le giratoire RD 1083 et la liaison RD 829



Il s'agit de permettre un accès direct à partir de la RD 1083 à la zone d'activité des Nations de Benfeld-Sand.

Ce giratoire va également permettre de relier la RD1083 à la RD 829 entre les communes de Benfeld et Sand, par la création d'un nouveau barreau routier et un giratoire.

Il délestera la circulation dans le centre-ville de Benfeld et facilitera un accès plus rapide à la RD1083.

Il permettra en outre de répondre aux besoins de développement des entreprises dans ce secteur.

La Communauté de Communes du Canton d'Erstein a réussi à obtenir les autorisations de travaux nécessaires à la réalisation de ce projet.

La CeA retravaille le projet de 2019 en prenant en compte :

- la réduction des rayons des 2 giratoires
- une modification de la gestion des eaux pluviales
- une amélioration de l'insertion des véhicules dans les giratoires

Le Transport À la Demande

Les principales conditions et modalités du service depuis le 1^{er} août 2018 :

> L'usager est un habitant de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein.

> Deux catégories de situations sont possibles pour accéder au service :

- Personnes de plus de 60 ans
- Personnes de moins de 60 ans sous conditions :
 - les personnes à mobilité réduite
 - les demandeurs d'emplois
 - les personnes bénéficiant des minimas sociaux

> L'inscription est obligatoire et le nombre de trajets est limité à 3 par jour.

Déplacements exclus :

- trajets hors périmètre d'action
- trajets professionnels
- trajets scolaires ou périscolaires
- trajets sanitaires pris en charge totalement ou partiellement par tout autre organisme

Ce service fonctionne du lundi au samedi, de 8h à 18h. Réservation obligatoire à minima la veille avant 17h30. Il fonctionne en continu tout au long de l'année (périodes de vacances scolaires incluses) sauf les dimanches et jours fériés.

Le tarif d'un trajet pour l'usager est fixé à 3 € par personne. Il s'agit d'un prix unique sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes.

À noter que le service de navette en bus pour se rendre gratuitement au marché hebdomadaire d'Erstein du jeudi matin, a été remplacé par le service de TAD.

Le service de TAD est donc gratuit pour les usagers des communes de Bolsenheim, Daubensand, Erstein, Gerstheim, Hindisheim, Hipsheim, Ichtratzheim, Krafft, Limersheim, Nordhouse, Obenheim, Osthouse, Schaeffersheim, Uttenheim et Westhouse qui souhaitent se rendre au marché hebdomadaire d'Erstein.

Ce service connaît une progression continue avec une augmentation annuelle de l'ordre d'une centaine d'inscriptions par an. Ce sont un peu plus de 800 personnes qui recourent à ce service.

- > Coût annuel (2023) : env. 69 500 € pour une moyenne de 4 100 courses
- > Subvention Région Grand Est : env. 20 850 €

La ligne de bus transfrontalière Erstein-Lahr

Si la vocation première reste bien de favoriser l'accès à l'emploi par la mobilité des travailleurs transfrontaliers, les bus sont accessibles à tous les habitants du secteur.

Ligne pérenne, régulière et ouverte à tous, elle propose 6 allers-retours/jour et sa fréquentation s'élève à un peu plus de 1 000 trajets/mois en 2023. L'Eurodistrict s'occupe de la communication, le Land du Bade-Würtemberg, la Région, la CeA et la CCCE sont également partenaires et cofinanceurs.

La ligne de Bus qui dessert Erstein, Gerstheim et de nombreuses entreprises du secteur de Lahr est en fonction depuis le 1^{er} avril 2017. Initialement cofinancé par l'Eurodistrict, le Conseil Départemental et la CCCE, ce service est organisé par la Région Grand Est depuis septembre 2020.



Parcs de stationnement des gares



Sous convention avec la Région Grand Est, Autorité Organisatrice des Transports, la CCCE assure la gestion des parkings des gares d'Erstein et de Limersheim.

Toutes charges de fonctionnement confondues, la gestion de ces espaces intermodaux représente un coût annuel de 35 000 €/an pour la Communauté de Communes.

La Région Grand Est a délibéré un budget de 230 000 € pour la rénovation du parking Silo d'Erstein et ainsi résoudre divers désordres techniques du bâtiment.

Le Plan de Mobilité Simplifié

En tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) locale, la CCCE a engagé une démarche d'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié (PMS).

Après une phase de diagnostic, des enquêtes et des ateliers de concertation entre élus et acteurs du monde socio-économique se sont tenus afin d'échanger sur la stratégie de mobilité à mettre en œuvre sur le territoire de la CCCE, et de co-construire le projet de PMS. Ces ateliers ont permis de prioriser des actions à travers une notion financière.

AXE	ACTION
Renforcer les transports publics en complémentarité avec l'offre régionale	1. Développer des lignes complémentaires en rabattement vers les gares
Améliorer les conditions des mobilités actives	2. Implanter du stationnement vélo sécurisé en lien avec la nouvelle offre de transport 3. Encourager l'écobilité des scolaires
Favoriser le partage de la voiture	4. Etendre le service d'autopartage
Renforcer les mobilités solidaires	5. Soutenir la création d'une association de transport solidaire
Transversal	6. Accompagner les entreprises dans la réalisation de leur Plan de Mobilité Employeur

Le projet du plan d'actions a été arrêté et une phase de consultation des partenaires institutionnels (collectivités, institutions, associations, monde économique, grand public) s'est déroulée du 28 novembre 2023 au 28 février 2024.

Défi "J'y vais" 2023

Dans un contexte d'augmentation du coût des carburants et de prise de conscience des conséquences du dérèglement climatique, le Défi "J'y vais !" s'est déroulé sur 3 semaines, du 2 au 26 mai 2023.

Ce défi écomobile a fortement motivé les habitants des 45 territoires du Grand Est dont des établissements scolaires et des structures de notre territoire, engagés dans l'opération. Le but du Défi est de changer ses habitudes pour des modes de déplacement durables, en testant ou en utilisant des alternatives à la voiture individuelle pour les déplacements domicile-travail : marche, vélo, trottinette, transports en commun, covoiturage. Le challenge à relever est de mobiliser le maximum de participants dans son entreprise, sa collectivité, son administration, dans son école, son collège ou son lycée.



Ce défi a permis d'économiser le rejet de 165 tonnes de CO₂ grâce à 1 159 000 kms réalisés en modes alternatifs à la voiture individuelle à l'échelle du Grand Est !

Ville en Selle 2023

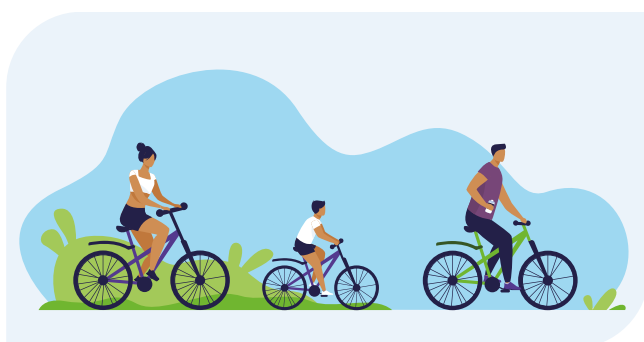
"Ville en Selle" est une campagne de Climate Alliance, réseau de villes européennes qui vise à trouver des réponses au niveau local face au changement climatique.

Ce challenge 100% vélo axé sur la mobilité durable, l'activité sportive, la protection du climat et l'esprit d'équipe, s'est déroulé en Alsace Centrale du 19 juin au 9 juillet 2023.

L'objectif est de rouler le plus possible à vélo en équipe pendant trois semaines, que ce soit pour se rendre au travail, à l'école, pour faire ses courses ou pour les loisirs. Le challenge a été ouvert à tous les habitants du territoire du PETR Sélestat-Alsace-Centrale et de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein.

Grâce à l'application gratuite "Ville en Selle", les participants ont pu enregistrer les distances parcourues par GPS et les créditer directement à leur équipe et à leur commune.

Au-delà de l'enjeu "compétition", plusieurs communes nous ont fait remonter de multiples bénéfices à l'inscription au défi : rencontre des habitants et partage de moments de convivialité, découverte des aménagements cyclables proches, organisations de sorties vélo, avec une émulation certaine autour de la culture vélo.



Les éditions sur le territoire connaissent plus de succès chaque année. En 2020, ce sont 350 cyclistes qui y ont participé. L'édition 2021 a connu une participation grandissante avec 755 cyclistes actifs. L'édition 2022 s'est stabilisée en nombre de participants mais a fortement augmenté en nombre de kilomètres parcourus.

En 2023, la participation a encore augmenté avec 1 210 cyclistes actifs et 206 117 km parcourus et ainsi d'éviter 33 T de CO₂.

Cette édition 2023 a eu lieu en même temps que celle des partenaires côté allemand du Landkreis Emmendingen. Ce challenge est un exemple fructueux de coopération transfrontalière. Une randonnée cycliste franco-allemande commune s'est déroulée le dimanche 9 juillet 2023 sur l'île du Rhin de Marckolsheim.

Cette action transfrontalière permet à la fois d'inciter à la découverte de nouveaux territoires de part et d'autre du Rhin, à la pratique du vélo sur des aménagements cyclables variés, et à la sensibilisation de l'impact de nos modes de transports quotidiens sur le climat et la baisse des émissions de gaz à effet de serre.

15 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ARTISANAT

JEAN-PIERRE ISSENHUTH



Maire d'Uttenheim
Vice-Président en charge de l'Économie
et des Zones d'Activités

Label qualité Accueil : Valoriser le tissu commercial de notre territoire

Depuis 2017, la Communauté de Communes participe à la cérémonie de remise des trophées Label Qualité Accueil initiée par la Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole. L'objectif de ce dispositif est de valoriser l'exigence que se fixent les commerces de garantir une expérience client exemplaire. En effet, le Label Qualité Accueil se présente comme une démarche d'amélioration, se concrétisant par un outil d'évaluation destiné à mesurer et améliorer la qualité de l'accueil et du service client.



Pour cette édition 2023 ce ne sont pas moins de 19 professionnels du commerce et de l'artisanat qui ont été honorés pour leur contribution au rayonnement de notre territoire.

La Communauté de Communes a à cœur d'accompagner les commerçants et artisans dans cette démarche, et invite cordialement tous ceux qui désirent y prendre part à se rapprocher de ses services.

Subvention UCAB : Faciliter la visibilité des acteurs économiques

La Communauté de Communes a accompagné l'Union des Commerçants et Artisans de Benfeld dans la réalisation de son premier Salon des Commerçants et Artisans via l'attribution d'une subvention à hauteur de 2 000 €.

La franche réussite qu'a su être la première édition du salon témoigne du dynamisme économique de la ville de Benfeld. Ce type d'action permet de fédérer, renforcer les liens entre adhérents et susciter de nouvelles adhésions, au bénéfice de l'activité économique locale.

Depuis 2017, la Communauté de Communes s'engage à accompagner les associations de professionnels dans leurs manifestations à hauteur de 2 000 € par an et par association, sous réserve de la présentation du bilan de l'opération. Cette subvention a pour but de participer à la dynamique commerciale locale.



Forum de l'Emploi : Consolider l'emploi au sein de nos entreprises

L'année 2023 a été marquée par la première édition du Forum Emploi du Canton d'Erstein. L'évènement, coorganisé avec les services de France Travail, des Missions Locales de Sélestat et de Strasbourg Eurométropole, de Cap Emploi, de la Région Grand Est et de la ville d'Erstein, a été couronné d'un succès certain.

L'objectif d'un tel évènement à l'échelle du territoire est de permettre la rencontre entre les demandeurs d'emplois et les entreprises du territoire. En effet, le tissu économique important que couvre la collectivité fait état d'une réelle demande de la part des entreprises, des plus grandes aux petits artisans.



L'ambition exprimée lors de l'élaboration de cette première édition a été pleinement satisfaite, avec plus d'une trentaine de stands, dont vingt-cinq occupés par des entreprises locales. Complémentairement, la présence de partenaires tels que France Travail ou encore les Missions Locales, ayant chacun réalisé des animations a permis d'aider à la réussite de cet évènement.

En effet, entre 450 et 500 demandeurs d'emplois étaient présents et ont pu faire part aux employeurs locaux de leurs qualités professionnelles.

La Communauté de Communes, fière de la réussite de cet évènement, le reconduit mardi 15 octobre 2024 à la salle Herinstein, en faveur de l'emploi sur le territoire.

16 ZONES D'ACTIVITÉS

Commercialisation de nos zones

Depuis 2017, la Communauté de Communes compte six zones d'activités à vocation économique :

- Parc d'Activités du Pays d'Erstein – Erstein
- Parc d'Activités des Nations – Benfeld / Sand
- Zone industrielle d'Erstein / Krafft – Erstein
- Zone artisanale Le Ried – Gerstheim
- Zone artisanale La Kaltau – Hindisheim
- Zone artisanale Gaenshecklen – Rhinau

La richesse et la diversité des zones permettent l'implantation de tous types d'entreprises et répondent à des besoins fonciers de développement des entreprises locales et exogènes. C'est pourquoi il a été souhaité de développer certaines zones autour d'activités économiques spécifiques, comme en témoigne notamment le Parc d'Activités du Pays d'Erstein, spécialisé dans les activités industrielles.



Cette diversité foncière disponible pour les activités économiques peut, en partie, expliquer l'attractivité dont bénéficie le territoire. Durant l'année 2023, ce ne sont pas moins de 70 à 80 entreprises qui ont pris l'attache de nos services pour soumettre leur souhait d'acquérir un foncier économique pour le développement de leur société. Parmi celles-ci, 25 ont été rencontrées en présence du Vice-Président en charge de l'Économie et de l'Emploi, Monsieur Jean-Pierre Issenhuth, dont 5 ont fait l'objet de délibérations par le Conseil Communautaire. L'année 2023 a vu plusieurs sociétés devenir propriétaires au sein d'une de nos 6 zones d'activités économiques. Au total, ce n'est pas moins de 7,34 hectares de foncier économique qui ont été vendus pour un total de 3 177 933,00 € HT.

Zone d'activité	Société	Surface (en ares)	Prix de cession (€/HT)
ZA KALTAU - HINDISHEIM	SCI LEASTEPH	16,72	68552,00
ZA KALTAU - HINDISHEIM	SCI LE NID DE L'ANDLAU	13,64	55924,00
PAN - BENFELD/SAND	SAS SIEHR	82,49	517660,00
PAPE - ERSTEIN	RE-MATCH	423,24	1749184,00
PAPE - ERSTEIN	SCI DEMETER	134,12	523663,00
ZA KALTAU - HINDISHEIM	SCI ECO'ELEC	2,58	10578,00
ZA KALTAU - HINDISHEIM	SCI EMAT	12,16	49856,00
PAPE - ERSTEIN	SCI ANTHELU	23,55	101265,00
PAPE - ERSTEIN	SCI GT IMMO	17,17	73831,00
ZA Le Ried - GERSTHEIM	SCI JERDIG	9,14	27420,00
		734,81	3177933,00

En ce qui concerne le foncier économique, la Communauté de Communes dispose au 1^{er} janvier 2024 de 33 hectares restants à la commercialisation.

Il est important de prendre en compte que la Communauté de Communes se place comme une collectivité attractive. En effet, elle a le privilège de posséder encore des superficies foncières considérables, dont plusieurs d'un hectare ou davantage en un seul lot. Conformément à la logique actuelle dictée par l'objectif ZAN (Zéro Artificialisation Nette), de telles propriétés foncières permettent de renforcer l'attrait du territoire pour des entreprises innovantes et créatrices d'emplois, en adéquation avec les besoins du tissu économique existant.

Définition de la stratégie économique (grille d'implantation, objectif plus-value)

Dans la logique définie par la Loi Climat et Résilience de tendre vers une activité économique raisonnée, la Communauté de Communes accroît sa volonté d'accueillir des entreprises en phase avec l'ensemble de ces principes.

Pour tendre vers une activité économique durable, particulièrement en ce qui concerne le foncier et les ressources naturelles, il a été décidé de mettre en place une grille d'implantation permettant d'évaluer les entreprises à la suite de leur demande d'implantation. L'objectif de cette grille est d'évaluer de façon objective les entreprises souhaitant s'implanter sur 4 grands axes que sont ; l'emploi, l'innovation, l'environnement et l'impact sur le tissu économique local.

En outre, la transmission systématique de toutes les demandes d'implantation aux bureaux des Vice-Présidents permet de maintenir et d'approfondir notre approche de régulation des cessions au sein de nos zones d'activités économiques.

SERVICES À LA POPULATION

17 PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE ET ÂÎNÉS

RÉMY SCHENK



Maire d'Obenheim
Vice-Président en charge de l'Enfance

ENFANCE

LES CHIFFRES CLÉS 2023 :

- Le service Enfance de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein compte 2300 familles accueillies pour l'année 2023 au sein de nos structures d'accueil.
- 28 restaurations scolaires sont organisées quatre jours par semaine avec 2253 enfants inscrits sur l'ensemble de notre territoire.
- 26 structures périscolaires du soir fonctionnent également quatre jours par semaine avec 1714 enfants inscrits sur l'ensemble de notre territoire.
- L'accueil du mercredi dispose de 426 places dispatchées sur huit structures pour les familles de notre territoire.
- Nous accueillons en moyenne 314 enfants chaque mercredi sur l'ensemble de notre territoire.
- Cette année, environ 265 enfants ont été présents chaque jour durant les petites vacances scolaires sur l'ensemble des structures de notre territoire et environ 254 enfants durant les grandes vacances d'été.

Faits marquants pour l'année 2023

Réorganisations et aménagements

Toujours soucieux du service rendu à la population en répondant favorablement aux demandes de garde toujours croissantes des familles de notre territoire, une réorganisation et des aménagements sur certaines communes ont été mis en place tels que :

- L'accueil d'une moyenne de 32 enfants scolarisés à Osthause (12 enfants en classe de maternelle et 20 enfants en classe élémentaire) sur la structure du Mittelholz d'Erstein pour le temps de la restauration scolaire en raison d'une augmentation d'effectifs des sites de la Scheer qu'ils fréquentaient les années précédentes.
- Une salle au sein de la Résidence du Clos de l'Ilmmatt a été mise à la disposition des enfants scolarisés à l'école Rohan. Ils s'y rendent en bus les 4 jours scolaires pour prendre leur déjeuner suite aux nombreuses demandes d'inscription des familles de Benfeld pour le temps de la restauration scolaire. Ce sont donc une cinquantaine d'enfants qui égayent chaque midi les couloirs de la résidence pour rejoindre la salle du 1^{er} étage en veillant toutefois au respect de la sieste de nos aînés.
- L'extension du modulaire d'Herbsheim à la rentrée de septembre 2023 suite à une augmentation d'effectif. Ces mètres carrés supplémentaires permettent aux enfants de bénéficier d'une salle d'activité et de toilettes supplémentaires.



Extension modulaire Herbsheim

Événements

Première édition de l'organisation de notre journée de cohésion/formation avec l'ensemble des agents des périscolaires du territoire en partenariat avec le CNFPT.

La journée du 18 novembre a été l'occasion pour les agents périscolaires du territoire Sud, accueillis sur la structure de Sand de participer à une journée de formation avec des intervenants choisis par le CNFPT. Diverses thématiques leur ont été proposées tout au long de cette journée avec pour objectif pour nos agents, de pouvoir réutiliser les outils et méthodes présentés avec le public enfant qui leur est confié au quotidien.

Les agents périscolaires du territoire Nord ont suivi la même formation le 29 mai.



Dans une démarche d'accueil inclusif, l'investissement dans du matériel spécifique est régulièrement effectué afin de permettre aux enfants en situation de handicap de vivre le mieux possible leur temps d'accueil au sein de nos structures. Par exemple, la Communauté de Communes a participé financièrement aux travaux réalisés en partenariat avec la commune de Matzenheim au niveau d'un bloc sanitaire pour pouvoir accueillir un enfant en situation de handicap.

Première édition de la fête des périscolaires d'Erstein

Le 16 mai s'est déroulée la première édition de la fête des périscolaires d'Erstein réunissant les 4 structures maternelles et les 3 structures élémentaires de la ville d'Erstein. Cet événement a été organisé sous forme d'ateliers pour partir à la découverte des grands projets de l'année scolaire 2023-2024.

Troisième édition du projet bilingue "Spiel und Parle"



Projet bilingue "Spiel und Parle"

La troisième édition du projet bilingue "Spiel und Parle" en partenariat avec l'Eurodistrict, a réuni une moyenne de 30 enfants dispatchés sur les structures de Benfeld, Gerstheim et Erstein à raison d'une séance tous les 15 jours. Le temps d'une heure les enfants pratiquent la langue allemande sous forme d'ateliers ludiques ou divers thèmes sont abordés. Une rencontre transfrontalière s'est déroulée le 28 juin au cirque Bouffon à Kehl permettant aux enfants de se retrouver et de s'exercer aux diverses techniques comme le jonglage, l'équilibre sur un trapèze, les clowneries et la magie.

Journée sportive

Une journée sportive a également eu lieu vendredi 2 juin sur le terrain d'Erstein Mittelholz pour les enfants inscrits à ce projet et fréquentant les structures de Benfeld, Gerstheim et Erstein. Les enfants ont eu la joie de se retrouver après l'école pour s'affronter dans de joyeuses olympiades ! Les petits sportifs en compagnie de leurs parents ont ensuite partagé un petit buffet de légumes frais et de jus de fruits car "après l'effort, le réconfort !"



Pré-rentree des structures périscolaires

Le 1^{er} septembre, les 200 agents périscolaires de notre territoire se sont retrouvés à la salle des fêtes de Huttenheim pour partager un moment convivial à l'occasion de la pré-rentree. Le repas a été confectionné par notre prestataire API restauration dans le cadre des animations prévues dans notre marché public.



MARIE-BERTHE KERN



Maire de Schaeffersheim
Vice-Présidente en charge de la Petite-Enfance,
de la Jeunesse, des Aînés et du Handicap

PETITE ENFANCE

Le 1^{er} juillet 2023, la Communauté de Communes du Canton d'Erstein a intégré en gestion directe les 6 structures Petite Enfance du territoire. *(4 crèches et 2 micro-crèches)*

Dans un premier temps, un travail sur l'harmonisation des pratiques a été mis en place. Un logiciel de gestion des contrats et des factures pour les familles a été choisi. Un travail de rédaction des protocoles de soins et de sécurité a été amorcé.

Pour l'ensemble des professionnels une formation Bloomup a débuté en octobre 2023 afin de favoriser l'intégration des agents au sein de la collectivité en travaillant sur les valeurs du service Petite Enfance.

Au niveau pédagogie, il a été décidé de piocher dans l'ensemble des pédagogies Petite Enfance pour proposer des activités variées et adaptées aux enfants accueillis.

LES GRANDES THÉMATIQUES POUR L'ANNÉE 2023 :

- Les journées d'automne
- La mise en place d'ateliers animés par des intervenants extérieurs (médiation animale, atelier musical, atelier d'arts plastiques)
- Des temps de rencontre parents professionnels et enfants
- Les fêtes de fin d'année

Quelques chiffres pour l'ensemble des 6 structures :

Nombre d'enfants inscrits dans les crèches	409
Nombre de places d'accueil dans les 4 crèches	235 places
Nombre de places d'accueil dans les 2 micro-crèches	20 places
Participation des familles en 2023	363 522 €

La mise en place d'ateliers animés par des intervenants extérieurs dès septembre 2023

Des ateliers ont été mis en place à la rentrée de septembre 2023, chaque directrice a été libre de choisir avec son équipe les intervenants extérieurs pour animer des activités variées auprès des enfants.

Les structures ont choisi :

La médiation animale

De 18 mois à 4-5 ans, l'enfant est vraiment dans le monde de l'affectif, dans le toucher, dans les émotions. Les animaux dégagent de la chaleur, des odeurs, des bruits, ils sont agréables à toucher, ils bougent... On est à plein dans le sensori-moteur, développement de base du tout-petit. La rencontre est mobilisatrice : fascination, plaisir, peur (car parfois l'animal impressionne l'enfant). Mais dans tous les cas, pour le tout-petit, la rencontre avec l'animal, c'est une impulsion vers la vie et vers l'autre, différent de soi.

C'est une activité qui est proposée à tous les groupes d'âges et qui rencontre un gros succès dans les crèches.



Les interventions musicales

Elles sont proposées à tous les groupes d'âges. Elles se déroulent en 3 temps : des chants accompagnés généralement à la guitare ou au djembé puis un moment de manipulation des instruments par les enfants et pour finir une mise en mouvement des enfants.

Les ateliers d'arts plastiques

Adaptés en fonction de l'âge des enfants, ils permettent à l'enfant de développer sa créativité. Ces ateliers offrent aux enfants la découverte d'autres supports.



Les journées d'automne ont eu lieu d'octobre à novembre 2023

Différents ateliers ont été proposés aux enfants.

- Des bacs sensoriels pour manipuler des pommes de pins, des marrons, des feuilles
- Des ateliers yoga de l'automne où les enfants ont pu marcher dans des boîtes sensorielles
- La découverte de la nature
- De la peinture aux doigts et aux pincesaux

Les professionnels ont décoré les crèches sur le thème automnal et celui d'halloween.



Évènements

Temps de rencontre parents, enfants et professionnels

Au cours des mois de septembre et octobre 2023, chaque structure a organisé une rencontre avec les familles. Ce temps a permis aux équipes de présenter aux familles les projets de la structure, les ateliers mis en place par des intervenants extérieurs, de faire un rappel du règlement de fonctionnement et de répondre aux interrogations des familles concernant l'accueil des enfants.

Des ateliers parents, enfants et professionnels ont été proposés par certaines structures. Les crèches sont des espaces privilégiés pour accompagner la parentalité. Dans le but de proposer un accueil de qualité, la construction d'un lien harmonieux entre professionnels, parents et enfants est essentielle.



Fêtes de fin d'année

Les fêtes de fin d'année sont des moments festifs proposés aux familles.

Les professionnels proposent des activités sur le thème de Noël aux enfants durant le mois de décembre.



En 2023, certaines structures ont proposé un spectacle de fin d'année pour les familles suivi d'un goûter aux saveurs de Noël avec des Bredeles confectionnés par les enfants, brioches, jus de pommes chaud épicé et chocolat chaud.



Autres activités

Les professionnels des différentes structures ont à cœur de proposer des activités pour contribuer au développement des enfants. Ainsi, elles proposent au quotidien, des sorties, des jeux en extérieur, de la motricité, du transvasement, des ateliers pâtisseries, des goûters d'anniversaire.

Les jeux en extérieur



Les sorties



Le transvasement



Les ateliers pâtisseries



Les goûters d'anniversaire



Les activités de motricité



Les projets pour l'année 2024

- Participation des 6 structures à la Semaine Nationale de la Petite Enfance, du 18 au 24 mars, sur le thème "Viens, je t'emmène"
- Participation en collaboration avec le Relais Petite Enfance, au Printemps de la Petite Enfance organisé dans le cadre de la Semaine Nationale de la Petite Enfance le 22 mars 2024 à destination des familles
- Mise en place d'actions auprès des familles durant la semaine du développement durable
- Organisation des fêtes d'été dans chaque crèche

JEUNESSE

Évènements et actions 2023 > Espace Jeunes Secteur Erstein

Manifestations

- Carnaval Osthause
200 personnes environ
- Animation de quartier à Erstein
80 personnes environ
- Téléthon 2023
participation de 6 jeunes âgés de 10 à 14 ans
- Sortie Kirrwiller
12 enfants de Erstein âgés de 6 à 11 ans
- Sortie organisée par la croix rouge
en collaboration avec les services jeunesse de la CCCE
ainsi que l'association JEEP d'Erstein
- Boîte de Noël 2023



Séjour 2023

- Mini séjour nature 3 jours et 2 nuits *en partenariat avec l'association JEEP à la Maison de l'eau et de la nature*
11 jeunes de 11 à 13 ans, 4 suivis par la JEEP et 7 jeunes de l'Espace Jeunes

Animation avec les Services Jeunesses de la CCCE



- **Mercrè'Ried**
un mercredi après-midi à chaque période de vacances en alternance dans chaque service jeunesse (Erstein, Benfeld, Rhinau et Gerstheim)
7 jeunes par secteur au maximum
- **Atelier Slam**
Vacances d'automne à Gerstheim
14 jeunes des 3 secteurs âgés de 10 à 17 ans
- **Atelier Dessiner Créer Liberté**
(jeu de discussion et de création contre le Harcèlement)
Vacances de février à Erstein
13 jeunes des 3 secteurs âgés de 10 à 17 ans

Projets avec le collège d'Erstein

- Intervention dans la classe de 6^e SEGPA avec 12 élèves
Organisation de séances jeux de société en groupe pour apprendre les règles des jeux et savoir les animer
Proposition d'animer des ateliers jeux de société à une classe de maternelle du Mittelholz à Erstein
2 séances sur place avec une classe de maternelle
- Organisation Soirée Bal des 3^e avec le groupe du Conseil de Vie Collégien (CVC)
16 jeunes élus par les élèves (4 par niveau)
- Jeux de prévention au Harcèlement Scolaire, "la bête Noire" animé par l'équipe d'animation pour les élèves de 6^e du collège Romain Rolland d'Erstein
8 classes de 6^e d'environ 28 élèves

Projet avec le lycée

- Mise en place de séances de sport et de jeux de société auprès des lycéens 2 fois par semaine au lycée Marguerite Yourcenar
- Participation en moyenne de 19 jeunes différents en tout de 15 à 18 ans
- 13 aux séances de sport et 8 aux créneaux de jeux de société

Évènements et actions 2024

Propositions de projets pour 2024

- Proposition séjour Canoë (2 jours et 1 nuit) en mai 2024 en commun avec l'association JEEP pour un groupe mixte de jeunes (*jeunes suivi par la JEEP et jeunes de l'Espace Jeunes - 7 jeunes âgés de 10 à 12 ans*)
- Proposition de séjour été 2024 en commun avec les services jeunesse de la CCCE
4 jours et 3 nuits dans les Vosges (*7 jeunes de 10 à 17 ans*)
- Projet au collège contre le Harcèlement, Atelier Théâtre Forum avec soirée ouverte aux parents et présentation aux classes de 6^e (*12 jeunes volontaires de classe de 6^e*)
- Téléthon 2024

Des ateliers culinaires pour nos aînés

La Communauté de Communes du Canton d'Erstein s'est lancée dans une dynamique d'accompagnement de ses aînés en leur proposant un cycle d'ateliers sur la thématique de l'alimentation.

Ainsi, 4 ateliers culinaires autour des quatre saisons ont été proposés par l'association "Les insatiables". Ces derniers ont remporté un franc succès et ont permis à nos aînés de découvrir de nouvelles recettes pour agrémenter leur quotidien. De plus, ces ateliers ont été l'occasion de les sensibiliser pour permettre à chacun d'adopter une alimentation saine en faveur de sa santé et de son bien-être. Nos seniors ont pu partager un moment convivial autour de recettes originales.

Au vu du succès rencontré, notre collectivité souhaite reconduire cette action en 2024.



RELAIS PETITE ENFANCE BENFELD, ERSTEIN, RHINAU

Les évolutions au niveau des RPE durant l'année 2023

Inauguration salle d'activité de Rhinau

Un local a ouvert ses portes courant 2023 au sein du RPE de Rhinau. Cet espace, dédié uniquement à l'activité du Relais, permet une diversité supplémentaire dans les propositions d'ateliers. L'aménagement de cet espace a fait l'objet d'un accord de subventionnement par la CAF à hauteur de 80 % (dépenses réalisées sur l'exercice 2022).

- Financement global du projet : 5 822,43 €
- Prise en charge de la CAF (80%) : 4 657,94 €
- Reste à charge de la CCCE : 1 164,49 €



RPE d'Erstein intégré en régie directe depuis janvier 2023 et passage à temps plein

La nouvelle responsable du RPE d'Erstein a pris son poste en mai 2023.

Ce passage à temps plein a permis une augmentation de la présence et des permanences pour répondre aux demandes d'accompagnement des familles et des assistant(e)s maternel(le)s du territoire. Cela a également permis une augmentation du nombre d'ateliers d'éveil par semaine et sur l'année.

La reprise en régie directe par la CCCE a également permis d'harmoniser les pratiques et de faciliter le travail de collaboration entre les 3 RPE.

Les assistant(e)s maternel(le)s sur le territoire en quelques chiffres

Secteur Benfeld : 136

Secteur Erstein : 131

Secteur Rhin : 79

Soit 346 assistant(e)s maternel(le)s en 2023 sur le territoire.

Les ateliers d'éveils

En période scolaire

Les Relais Petite Enfance mènent des ateliers d'éveil à destination des assistant(e)s maternel(le)s, des jeunes enfants et des parents.

L'objectif de ces ateliers est d'accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques des assistantes maternelles, de leur permettre de se rencontrer et d'échanger. Ces ateliers sont également un espace de socialisation pour les jeunes enfants et les parents.

Les ateliers de 2023 en quelques chiffres :
Durant la période scolaire, sur tout le territoire, 220 ateliers ont été organisés, 105 assistant(e)s maternel(le)s différentes y ont participé, 324 enfants différents et 55 parents différents.

Les ateliers pendant les vacances scolaires

Les Relais Petite Enfance de la CCCE proposent également, depuis le mois d'avril 2023, des ateliers durant les vacances scolaires. En 2023, cela représente 28 ateliers durant les 3 périodes de vacances scolaires concernées (avril 2023, été 2023 et octobre 2023).

Les ateliers de l'été 2023 : Un été avec les RPE de la CCCE !

La chaleur (et la pluie...) n'a (presque...) pas freiné les Relais Petite Enfance (RPE) de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, qui ont lancé leur tout premier programme estival ! Tout au long de l'été 2023, de nombreux ateliers ont été organisés, destinés aussi bien aux assistant(e)s maternel(le)s, qu'aux parents et aux enfants de 0 à 6 ans.

Parmi les moments forts, une nouvelle formule d'ateliers : "Aventures en trottinettes et poussettes". Cette initiative a offert aux petits explorateurs ainsi qu'à leurs assistant(e)s maternel(le)s et parents l'occasion de découvrir la nature environnante, d'en exploiter ses trésors, mais c'était aussi pour eux l'occasion de se rencontrer et d'échanger.

Les activités en extérieur ont été à l'honneur, avec des jeux ludiques organisés au RPE de Rhinau ou dans la cour de l'école maternelle du Mittelholtz, à Erstein.

Une matinée d'exploration sensorielle a également été programmée dans les jardins de l'association Canop'terre à Erstein : l'occasion de découvrir un sentier pieds nus et d'explorer le jardin.

Ces moments ont ainsi permis aux enfants, mais aussi aux adultes, de se rassembler, de partager et de s'amuser sous les rayons estivaux, tout en s'ouvrant aux richesses de notre territoire.



Les ateliers d'éveil durant les vacances d'automne

Voici un aperçu en images des ateliers proposés par les RPE pendant les vacances d'automne !

Au programme : observation des merveilles offertes par un jardin en automne à Canop'terre, matinées de jeux, balades et chasses aux citrouilles d'Halloween, jeux de société avec la Lud'O d'Obernai, ou atelier plus studieux pour parler du sommeil des enfants. Sans oublier l'incontournable sortie à la Récré des Loulous à Benfeld.

Le RPE de Rhinau : les ateliers "goûter partagé"

Sur le secteur du Rhin, des propositions d'ateliers en fin d'après-midi : des ateliers "goûter partagé" les lundis (semaine paire) de 16h30 à 18h00. L'objectif était de diversifier les créneaux d'ateliers proposés, en espérant toucher de nouveaux assistant(e)s maternel(le)s qui n'ont pas l'occasion de venir en matinée.

> 3 AM différentes participent à ces temps

(toutes domiciliées sur la commune de Rhinau et fréquentant déjà les ateliers du RPE par ailleurs).





La Journée Nationale des Assistant(e)s Maternel(le)s

Parmi les temps forts de l'année 2023, il y a la soirée organisée à l'occasion de la journée nationale des assistant(e)s maternel(le)s.

Une soirée placée sous le signe de l'humour pour célébrer les assistant(e)s maternel(le)s. Les Relais Petite Enfance et le Pôle Ressources Humaines et Services à la Population ont organisé, le 14 novembre, une soirée inoubliable pour célébrer la Journée Nationale des assistant(e)s maternel(le)s.

Plus de 75 assistant(e)s maternel(le)s se sont réuni(e)s dans l'Auditorium de l'École de musique d'Erstein pour cette soirée empreinte de rires, de partage et d'émotions.

Après un moment d'échanges autour d'un buffet, la soirée a été marquée par un spectacle exceptionnel de Corinne Patès : *"Faites des enfants qu'ils disaient... et maintenant, comment on fait ?"*, captivant l'auditoire avec son charme, son humour et son talent incontestable.

Les assistant(e)s maternel(le)s présent(e)s ont été enchanté(e)s par la performance vivante et divertissante de l'artiste.

La soirée a offert une précieuse occasion aux participant(e)s de se retrouver dans une atmosphère détendue et conviviale, renforçant ainsi les liens au sein de cette communauté dévouée. Au-delà de la célébration de leur travail, cette soirée a permis de reconnaître l'importance du rôle crucial que jouent les assistant(e)s maternel(le)s dans le développement et le bien-être des enfants.

En somme, cette soirée a été un véritable succès, alliant divertissement, reconnaissance et camaraderie. Les Relais Petite Enfance continuent ainsi de soutenir et de célébrer ces professionnel(le)s dévoué(e)s qui contribuent de manière significative à l'épanouissement des tout-petits.

La semaine de la Petite Enfance 2023

À l'occasion de la Semaine Nationale de la Petite Enfance (du 18 au 25 mars 2023), assistant(e)s maternel(le)s, parents et enfants, accompagnés par Raphaël Buuron (plasticien), ont eu le plaisir de réaliser une œuvre "POP" !

Craies grasses, encre, traces de peinture, sel et projection de peinture ont été les ingrédients de cette belle réalisation ! Une œuvre réalisée en trois temps, lors d'un atelier pour chacun des trois Relais Petite Enfance du territoire.

Trois parties pour former un tout. Voilà de quoi illustrer avec simplicité et douceur ce beau trio que forment enfants, parents et assistant(e)s maternel(le)s au quotidien !



Action de soutien à la parentalité

Les cafés des parents

Devenir et être parent aujourd'hui s'accompagne bien sûr de son lot de joies, de sourires et de rires ! Mais cela s'accompagne aussi de questionnements, de fatigue, d'inquiétudes et de petits tracas...

Bien conscients de cela, les Relais Petite Enfance du territoire, qui accompagnent les familles sur les thématiques liées à la parentalité, ont mis en place depuis fin 2022 *"Les cafés des parents - Être Parents, Parlons-en !"*

Tout comme un bon café, cela se veut réconfortant, chaleureux et convivial !

C'est un temps de partage entre parents, où sont évoquées les difficultés rencontrées au quotidien. Ces cafés sont animés par une professionnelle de l'accompagnement à la parentalité. Les parents peuvent s'y exprimer librement, sans jugement, et surtout se rendre compte qu'ils ne sont pas seuls et, mieux encore, repartir avec de nouvelles astuces à tester.

Les cafés des parents en quelques chiffres :

- 6 soirées d'échanges
- 18 parents différents y ont participé soit en moyenne 6 parents par séances



Des conférences

Les parents d'aujourd'hui sont confrontés à un grand nombre d'informations, d'injonctions et de conseils qui peuvent paradoxalement générer de la pression, voire même des angoisses.

Ainsi, les RPE ont souhaité organiser un cycle de 3 conférences intitulé *"Les tabous du parent parfait"* :

L'objectif est d'apporter aux parents et/ou futurs parents un éclairage sur certains sujets. Il s'agit de leur faire prendre conscience que certaines situations se retrouvent dans une majorité de familles et qu'il existe des outils et astuces pour s'adapter au mieux, s'épanouir et se sentir plus confiants, tout en mieux appréhendant son quotidien.



Ces conférences ont été animées par mesdames Stella Schaeffer et Cathy Seiwert, toutes deux intervenantes pour *"Autour du Baobab"*, qui est un organisme de formation et d'accompagnement dans le milieu de la petite enfance, de la parentalité, de l'éducation et de l'accomplissement de soi.

Le PADLET



Depuis le mois de septembre 2023, les RPE ont mis en ligne le PADLET des RPE, une application en ligne gratuite !

L'objectif de cette application est la centralisation de toutes les actualités, des programmes d'ateliers et un ensemble de ressources à destination des familles, des assistant(e)s maternel(le)s et des parents employeurs. C'est un moyen simple de trouver rapidement des réponses à vos questions.

Cet outil a été réfléchi et créé avec un groupe d'assistant(e)s maternel(le)s afin de répondre le plus justement possible aux besoins et aux envies des professionnels qui l'utiliseront.

Lien vers le PADLET :

<https://padlet.com/RpeCCCE/relais-petite-enfance-communaut-de-communes-du-canton-d-erst-8vzthctr345ucd8y>

Les ateliers "Késako"

Les RPE ont proposé un nouveau type d'atelier aux assistant(e)s maternel(le)s : les ateliers "*Késako ?*" (littéralement : "Qu'est-ce que cela ?" ; "que" (que), "est" (es), "cela" (aquo/aco)).

Les objectifs principaux des ateliers "*Késako*" sont :

- la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s,
- identifier, rencontrer et créer du lien avec les partenaires Petite Enfance du territoire.

Pour mener ce projet, un partenariat a été mis en place avec la CPTS du Pays d'Erstein. Des professionnels de santé sont venus rencontrer au RPE (durant des matinées) un groupe d'assistant(e)s maternel(le)s afin d'échanger sur des thématiques liées à la santé, à la prévention ou à la pratique du métier.

Les ateliers "*Késako*" ont débuté en septembre 2023 : 3 matinées ont été proposées, regroupant chacune 10 assistant(e)s maternel(le)s à chaque séance.

Un partenariat avec le DAVA

Le partenariat avec le DAVA a permis à 6 assistant(e)s maternel(le)s d'être accompagné(e)s dans leur parcours de VAE CAP Accompagnant Petite Enfance.

Groupe d'analyse de la Pratique Professionnelle : Accompagnement des professionnels assistant(e)s maternel(le)s

Six séances de groupe d'analyse de pratique professionnelle ont été organisées. Une psychologue rencontre durant ces soirées les assistant(e)s maternel(le)s afin d'offrir un lieu d'échanges pour aborder leurs pratiques professionnelles.

Dix assistant(e)s maternel(le)s différent(e)s y ont participé durant l'année 2023.

Ce dispositif sera reconduit en 2024.



JULIEN KOEPLER

Maire de Gerstheim
Vice-Président en charge du Tourisme
et de la Culture

Missions et équipe

Organisation et mission

La Direction des Affaires Culturelles Intercommunales a été créée en 2017 suite à la fusion des 3 intercommunalités. Le service est mutualisé avec celui de la ville d'Erstein.

Le service intercommunal gère les structures culturelles de l'intercommunalité :

- Les 3 médiathèques
- L'École de Musique Intercommunale (Rhinau, Gerstheim, Obenheim)
- Le cinéma Rex de Benfeld

La Direction des Affaires Culturelles fait partie du Pôle Enfance et Culture.

La Commission Intercommunale Culture et Tourisme, composée de 19 élus, se réunit chaque mois pour suivre les orientations et la programmation des activités culturelles.

Équipe

31 agents répartis sur le territoire dans les médiathèques, l'École de Musique Intercommunale, le cinéma Rex et le siège de la CCCE.



©Alexandra Koeniguer



©Alexandra Koeniguer

Résidence de territoire : Actémo théâtre

Objectifs

La Communauté de Communes du Canton d'Erstein, en partenariat avec la ville d'Erstein, a choisi la compagnie Actémo Théâtre pour une résidence artistique de 3 ans (2022-2024) sur le territoire.

Avec cette résidence artistique, ces trois partenaires ont la volonté commune :

- d'aller à la rencontre des habitants et tisser du lien autour de propositions artistiques (spectacles, ateliers participatifs),
- de déployer une forme d'itinérance et d'irrigation sur le territoire de la communauté de communes, en dehors des 3 villes de Benfeld, Erstein, Rhinau.

Pour cette résidence, l'équipe artistique bénéficie du soutien financier de la Collectivité européenne d'Alsace, du dispositif de soutien aux résidences artistiques et culturelles du spectacle vivant de la Région Grand Est pour la période 2022-2024, et du soutien du Ministère de la Culture et de la Communication.



Les grandes étapes

- En 2022, Actémo Théâtre propose des expériences artistiques mêlant habitants du territoire et artistes
- En 2023, Actémo Théâtre propose des spectacles dans les communes de la Communauté de Communes
- En 2024, Actémo Théâtre commencera son travail de recherches artistiques pour son nouveau spectacle

Les réalisations 2023

- spectacles, lectures, ateliers
- 15 représentations de 3 spectacles différents
- 9 créneaux de formation à la lecture expressive et à voix haute à destination des enfants, des adolescents, des adultes, et des professionnels des bibliothèques et médiathèques
- 15 communes sur 28 touchées par au moins une action programmée dans le cadre de la résidence



Réseau des médiathèques 2023

L'année 2023 marque une consolidation des acquis du réseau avec une petite augmentation des abonnés, des prêts et des déplacements dans une autre médiathèque et une plus forte augmentation pour certains nouveaux services : transferts via la navette et prêts numériques.

Les animations rencontrent toujours un franc succès.

Les tendances observées sur les collections restent les mêmes : baisse des CD, recentrage sur les imprimés et succès pour les jeux. Comme en 2022, la médiathèque d'Erstein représente à elle seule plus de la moitié de l'activité.

Le réseau

La Communauté de Communes du Canton d'Erstein s'est lancée dans un plan de développement de la lecture publique avec pour objectif de développer un réseau accessible et inclusif qui desserve au mieux l'intégralité des publics présents sur le territoire.

L'année 2023 a été la deuxième du Contrat Territoire Lecture (CTL) signé avec les services de l'État (DRAC).

Cette année, cela a permis de cofinancer les actions de :

- La chargée de réseau et les services de la navette,
- La mise en place du programme d'action culturelle annualisé ainsi que d'un temps fort annuel (prix Paragraphe de janvier à octobre 2023),
- L'informatisation/réinformatisation de trois nouvelles bibliothèques municipales,
- L'accompagnement de toutes les bibliothèques municipales du territoire et la fédération de celles-ci via des projets communs : Nuit de la lecture et Prix paragraphe.

Dans le même temps ont commencé à se voir concrétisés les équipements structurants avec :

- L'avancement des travaux de la médiathèque de Gerstheim (ouverture octobre 2024).
- Le début des travaux à l'école de Rhinau avant déménagement de la médiathèque en 2024.

Ces actions s'inscrivent dans la durée et seront encore amenées à évoluer dans le cadre du Projet Culturel de Territoire qui découlera du Diagnostic Culturel Territorial initié en 2022.

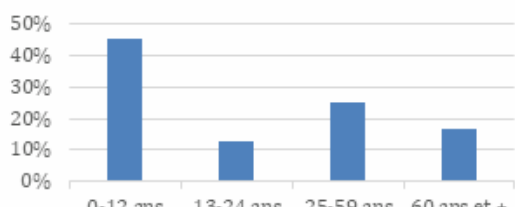
Le partenariat avec la Bibliothèque d'Alsace (CeA) se poursuit via le prêt de documents et de supports d'animations. Il s'est amplifié avec une collaboration accrue dans l'accompagnement des bibliothèques municipales du territoire.



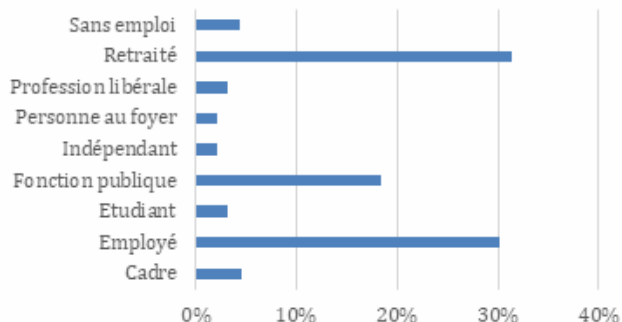
Les abonnés

- 3769 abonnés actifs : (qui ont empruntés au moins une fois dans l'année) (+ 7 %)
- Nombre d'abonnés actifs par commune :
 - 97% appartiennent à la CCCE avec 52% provenant des villes de Benfeld, Erstein et Rhinau
 - Plus de 45% des usagers appartiennent à d'autres communes de la CCCE
- Ils se répartissent comme suit entre les 3 médiathèques :
 - 62% féminin pour 38% masculin
 - 59% de 0-24 ans pour 41% de 25-100 ans

Répartition par âge



Abonnés actifs par CSP



1047 nouveaux inscrits sur le réseau :

Stable +2,5% (+15% en 2022)



Circulation des abonnés :

- 171 abonnés d'Erstein ont emprunté à Benfeld et à Rhinau (9%) : -35
- 284 abonnés de Benfeld ont emprunté à Erstein et à Rhinau (22%) : +141
- 99 abonnés de Rhinau ont emprunté à Benfeld et à Erstein (20%) : +39

Ce sont 15 % des abonnés qui se sont ainsi déplacés dans une autre médiathèque. (+5%)

Cela correspond à 8% du total des prêts. (+ 2%)

Nombre de prêts	Nombre de prolongations
173 467	61 298

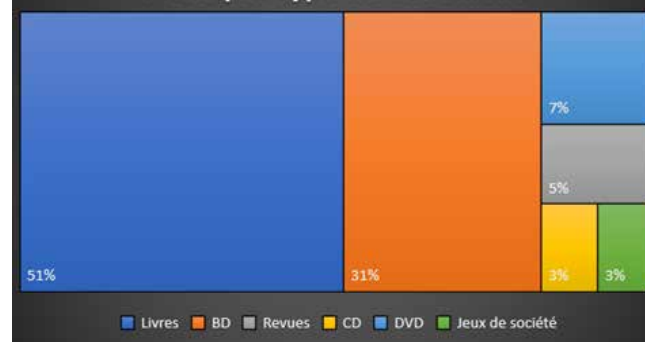


173 500 prêts soit +4,4% (+28% en 2022)

61 300 prolongations (+24%)

Les imprimés représentent toujours 85% des prêts.

Prêts par type de document

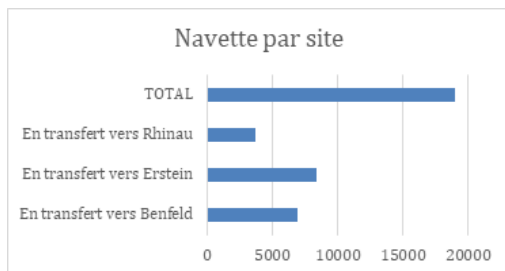


Livres numériques

On compte un total de 931 prêts (+136%) pour un fonds de 721 documents.

La navette

Près de 19 000 documents transmis par la navette, soit plus de 365 par semaine (+183%).

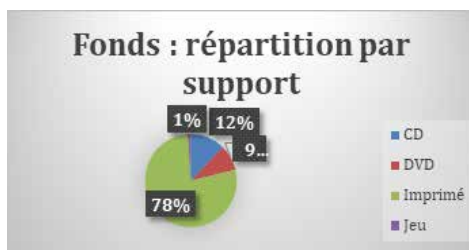
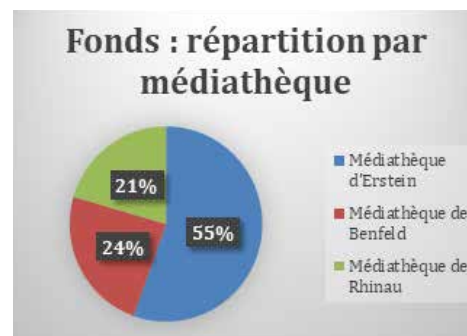


Les collections

69 000 documents

Le fond est resté globalement stable avec :

- Une diminution du fond de Rhinau (désherbage)
- La baisse des CD (support en perte de vitesse) et l'augmentation de la part des imprimés
- L'augmentation des fonds Adolescent et Tout public correspondant à la diminution de la part des fonds Adulte (53 à 48%)



Fond de la Bibliothèque d'Alsace au 31/12/2023 :

Type d'expression	Nombre d'exemplaires
Musique et son	391
Partition musicale	139
Texte	1818
Vidéo et document projeté	180
TOTAL	2528

Le fond a baissé de moitié du fait du futur déménagement de la médiathèque de Rhinau vers des locaux provisoires.

Personnel

Il n'y pas eu d'évolution marquante après la réorganisation de 2022.

Recettes (hors subventions)

Encaissements : 14 579 € (moins 700 € par rapport à 2022 mais au niveau du prévisionnel)

	COTISATIONS	PÉNALTÉS	IMPRESSIONS	BRADERIE	FORFAIT DOC	TOTAL	
BENFELD	4 018,00 €	175,00 €	459,60 €	654,00 €	45,00 €	5 351,60 €	37%
ERSTEIN	6 912,00 €	163,00 €	325,20 €	48,00 €	15,00 €	7 463,20 €	51%
RHINAU	1 638,00 €	0,00 €	3,60 €	78,00 €	45,00 €	1 764,60 €	12%
Total	12 568,00 €	338,00 €	788,40 €	780,00 €	105,00 €	14 579,40 €	
	86%	2%	5%	5%	1%		

Animations

Réseau : animations fédératrices à l'échelle du territoire de la Communauté de Communes.

- "La nuit de la lecture" (participation depuis 2018) : elle a eu lieu du 19 au 21 janvier 2023 sur le thème de la peur. 12 bibliothèques du territoire ont participé et ont présenté des animations qui ont connues un franc succès.
- Première édition du temps fort du territoire avec le Prix Paragraphe de janvier à octobre avec un focus sur les rencontres la deuxième quinzaine de mars. 140 exemplaires des 8 premiers romans sélectionnés étaient présents dans toutes les bibliothèques. Le temps fort du mois de mars a démarré avec une lecture-spectacle par la Cie Actémo à la Maison de la Musique d'Erstein et des rencontres avec 6 auteurs à Daubensand, Hipsheim, Matzenheim, Rhinau, Westhouse regroupant pas moins de 200 personnes. Au total, 133 lecteurs ont lu 700 livres et voté. La remise du prix a été effectuée en novembre lors de la première édition du salon du livre de la ville de Benfeld.

Réseau des médiathèques

Une communication commune sur l'offre d'animation a également été mise en place. Première brochure de la saison culturelle de septembre 2022 à juin 2023 et la deuxième pour 2023-2024. Elles réunissent les programmations des Affaires Culturelles de la CCCE, à savoir les 3 médiathèques, le cinéma de Benfeld et l'École de Musique du Ried.



La deuxième édition a donné lieu à une journée de présentation le samedi 16 septembre à la salle Jeanne d'Arc de Rhinau.

Autres participations aux manifestations nationales :

- Le mois du film documentaire en novembre
- Partir en livre à l'été

Partenariats et collaborations :

Écoles - RPE - Maisons de retraite - Actémo Théâtre - AJ - Cinéma de Benfeld - Centre Hospitalier d'Erstein - Associations...

Chaque médiathèque organise annuellement plus d'une centaine d'actions de médiation et d'animation couvrant tous les genres : rencontres littéraires et scientifiques, spectacles, ateliers, projections, concerts... et pour tous les publics.

Cinéma Rex de Benfeld

La collaboration avec *La Toile du Ried*

L'activité du cinéma est réalisée avec l'appui des bénévoles de l'association *La Toile du Ried*.

Répartition des réservations par type d'organisation

En 2023, le cinéma a enregistré 75 réservations réparties de la manière suivante :

- Écoles et Établissements Éducatifs (45%) : 34 réservations, ce qui en fait le principal groupe, avec de nombreuses projections pédagogiques,
- CCCE (27%) : 20 réservations, notamment pour des conférences et des événements pour les périscolaires,
- Associations (11%) : 8 réservations pour des événements spéciaux comme des conférences,
- Anniversaires (13%) : 10 réservations pour des fêtes d'anniversaire,
- Autre

Répartition mensuelle des réservations

- Février (15 réservations) a été le mois le plus actif, suivi de juin (11 réservations) et décembre (10 réservations), principalement grâce aux activités scolaires et aux événements festifs,
- Les mois les plus calmes étaient juillet (0 réservation) et août (1 réservation),
- Janvier, mars, avril, septembre, octobre et novembre ont montré une activité modérée avec quelques réservations chaque mois.

Séances récurrentes

Ciné-Bout'chou :

Des films d'animation spécialement adaptés pour les 3-6 ans, suivis d'une animation de convivialité offerte en salle (coloriages, origamis, bricolage, quizz...).

Le mercredi matin à 10h, tous les 15 jours, de septembre à juin.

Tarif spécial : 4 euros

Séance Séniors :

Des films choisis spécialement pour les aînés, suivis d'une collation offerte et d'un instant de convivialité après le film.

Le dernier jeudi du mois à 14h30.

Tarif spécial : 4 euros pour les plus de 60 ans

Séance Frisson :

Des films d'horreur, des thrillers ou autres films de genre choisis pour le frisson qu'ils apportent. Séances avec animations régulières.

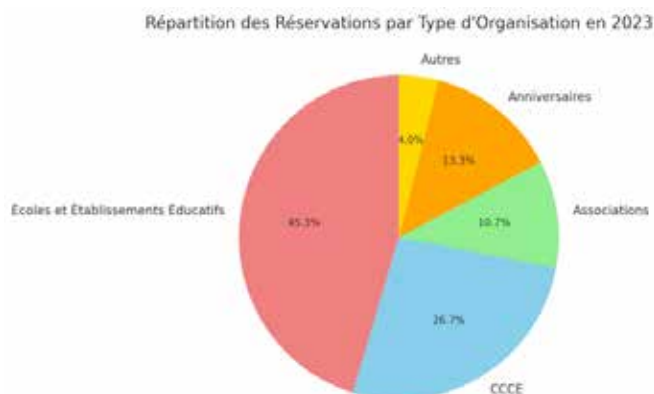
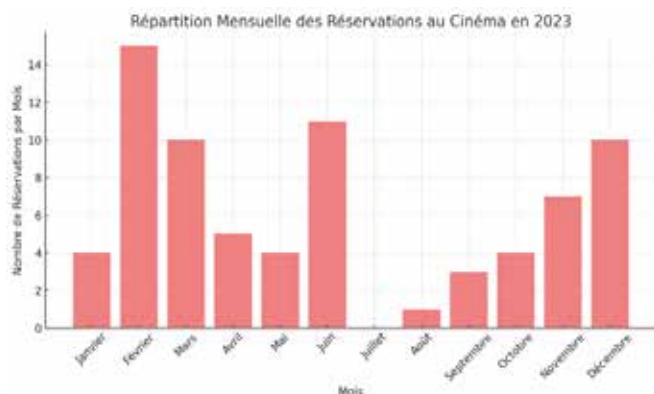
Tous les premiers vendredis qui annoncent les vacances scolaires à 20h30.

Films souvent interdits aux -12 ans

Séance Culte :

Des films choisis pour leur impact dans l'histoire du cinéma français et international qui méritent d'être vus ou revus au cinéma. Séances complétées d'animations en tout genre (quiz, vente de confiserie, exposition, ...).

Tous les deux/trois mois, le vendredi soir à 20h30



Conclusion : Les écoles et la CCCE représentent une grande part des réservations. Février, juin et décembre sont les périodes les plus actives de l'année.

École de Musique Intercommunale du Rhin

Mission

L'École de Musique Intercommunale du Rhin (EMIR) vise à assurer une formation musicale complète et de qualité (instrumentale, théorique et pratiques collectives) à toute personne (enfants et adultes) désirant pratiquer la musique.

Elle propose des animations musicales diverses pour développer et dynamiser les actions culturelles sur le secteur Rhin de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein.

Auditions internes à l'EMIR

- 4 février 2023 : Concerts à la MJC de Gerstheim à 14h (*violon, piano, clarinette, percussions*)
- 12 avril 2023 : Concert de la classe de piano de Marie Bochelen à Rhinau
- 13 mai 2023 : Concerts à la MJC de Gerstheim à 14h (*flûte traversière, piano, guitare*)
- 12 mars 2022 : Concert de guitares de la classe de Suysing Chang à la MJC de Gerstheim
- 19 mai 2022 : Concert de la classe de violon d'Agnès Flick à Rhinau
- 18 juin 2022 : Concert de la classe de clarinette à la MJC de Gerstheim

Évènements publics

- 27 mai 2023 : Découverte des cuivres à la MJC de Gerstheim
- 21 juin 2023 : Fête de la musique à Rhinau avec l'atelier Rock
- 1^{er} et 2 juillet 2023 : Concerts de fin d'année à la salle des fêtes de Gerstheim
- 2 septembre 2023 : Portes ouvertes de l'École de Musique Intercommunale du Rhin à la MJC de Gerstheim
- 8 décembre 2023 : Concert de Noël à la salle des fêtes de Boofzheim



19 TOURISME

Un Office de Tourisme , 4 bureaux

Un Office de Tourisme dont les quatre bureaux (Erstein, Benfeld, Rhinau et Marckolsheim) sont situés en Centre Alsace le long du Rhin. Les huit experts locaux du territoire pratiquent le "conseil éclairé" et assurent de multiples missions pour renseigner et accueillir au mieux les visiteurs. Notre association pour le Tourisme a la particularité d'être située sur deux Communautés de Communes (CCC Erstein et CC du Ried de Marckolsheim, d'où l'étendue du territoire)

Bureau d'accueil de Benfeld

Place de la République
67230 Benfeld
Tél. 03 88 74 04 02

Bureau d'accueil d'Erstein

8 place de l'Hôtel de Ville
67150 Erstein
Tél. 03 88 98 14 33

Bureau d'accueil de Marckolsheim

13 rue du Maréchal Foch
67390 Marckolsheim
Tél. 03 88 92 56 98

Bureau d'accueil de Rhinau

35 rue du Rhin
67860 Rhinau
Tél. 03 88 74 68 96



MISSIONS :

- Accueil de tous les publics (en français, allemand et anglais)
- Information
- Promotion touristique
- Coordination des acteurs locaux du tourisme
- Commercialisation de produits touristiques (visites guidées, diverses formules d'escapades à vélo & repas)
- Mise à jour de la base de données L.E.I.
- Élaboration de guides et brochures
- Création en interne de 13 circuits vélo et randonnées thématiques
- Gestion des réseaux sociaux
- Organisation régulière de "cafés numériques" à destination des adhérents
- Relation presse, accueil de bloggeurs et influenceurs
- L'OTGR est en catégorie I de la Marque Qualité Tourisme et détient aussi le label "Tourisme & handicap"
- Promotion du vélo & pistes cyclables notamment avec l'organisation de « vélos gourmands »
- Marque "Accueil Vélo" pour les quatre bureaux de L'OTGR
- Coopération transfrontalière
- Location de vélo



Les activités dans le Grand Ried en 2023 (liste non-exhaustive)

Visite guidée de la miellerie et de l'atelier de jus de fruits Jacquemart

Atelier Orpaillage

Visite de Synagogue

Découverte de la source phréatique du Sauerbrunnen

Visite guidée de la réserve naturelle nationale "la Sommerley"

Découverte du village d'Hindisheim

Les trésors insoupçonnés d'Erstein

Visite guidée du Polder

Le réveil du Chevreuil

Sortie découverte des oiseaux d'eau

Signature des plantes

Ferme goût nature

Miellerie d'Artolsheim

Balade contée familiale

Découverte entreprise Baumalu

Huilerie Artisanale Oléa

Micro musée

Parcours famille à la ferme

Chantier Passe à poisson Rhinau

Découverte du musée d'art populaire

Visite guidée pédestre île de Rhinau

Promenade bucolique dans le Ried noir

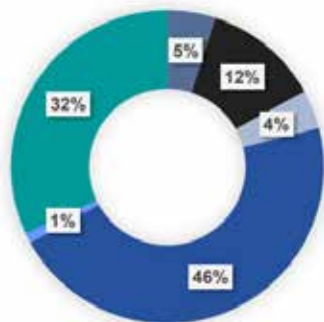
Prairie à papillon et compagnie

Découverte de la filière du chanvre



Les adhérents en 2023

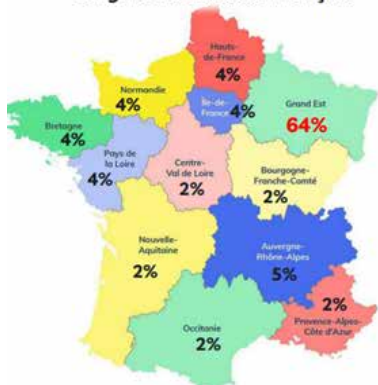
L'OTGR fédère **220 adhérents**



Prestataires	5%
Associations	12%
Hôtels	4%
Campings	1%
Locations de vacances, Gîtes, Chambres d'Hôtes	46%
Restaurants, Cafés, Boulangeries, Epicerie, Producteurs, Salons de thé, Bars	32%

Accueillir et conseiller

Origine des visiteurs français

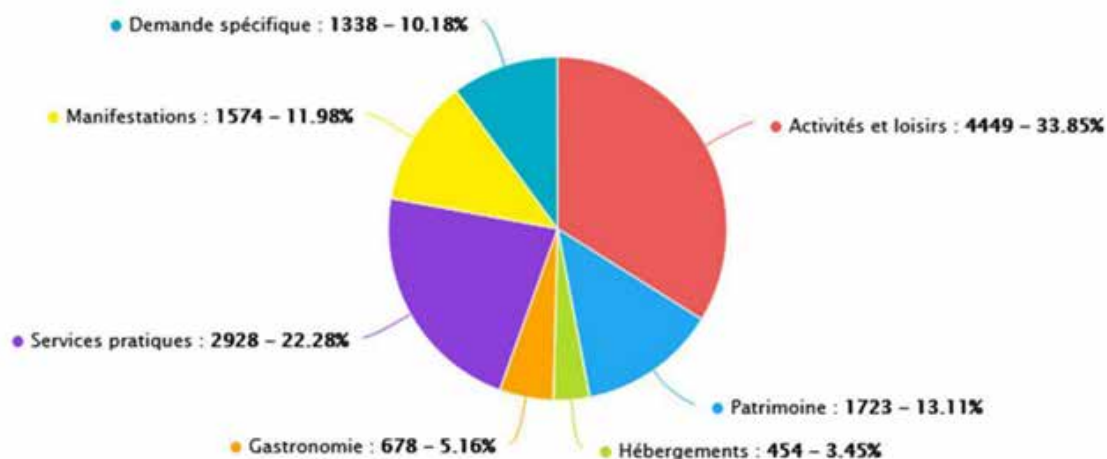


Origine des visiteurs étrangers



TOTAL : 10 500 visiteurs/comptoir
Taux de satisfaction client : 95%

Demandes par thématiques



Communication et événements

Éditions créées en interne en 2023



4 000 ex



3 500 ex



15 000 ex



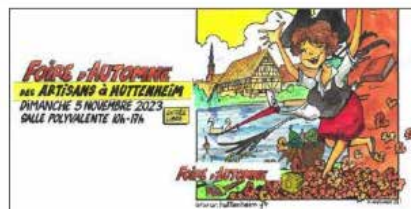
2 000 ex

Promotion du Grand Ried par le vélo en 2023



Présence sur les marchés et salons

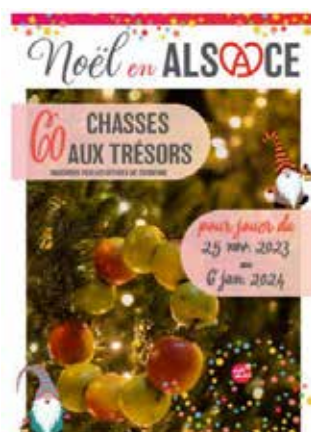
En 2023 l'office a continué d'être présent sur les marchés, mais a également été présent sur plusieurs salons (Foire Européenne de Strasbourg, Expo du Vélo, Foire d'Automne des artisans à Huttenheim...).



Communication et organisation d'évènements

L'office de Tourisme en 2023 c'est également une collaboration régulière avec les médias (DNA, l'Alsace, TV Erstein, Benfeld Rhinau TV) ainsi que la rédaction d'articles dans les bulletins municipaux et le magazine intercommunal.

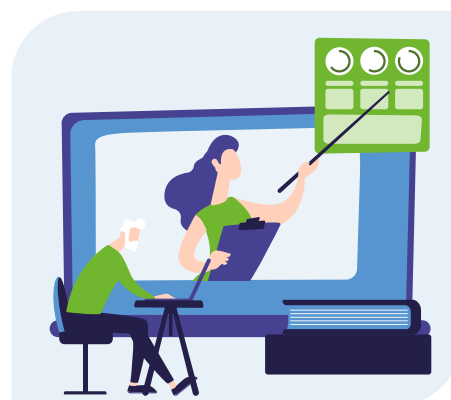
Des jeux-concours ont également été organisés :



AU TOTAL, sur les 3 bureaux :
148 familles ont participé,
soit 237 adultes et 172 enfants
240 cadeaux ont été offerts

3 chasses proposées sur le Grand Ried en 2023 :
• Benfeld
• Erstein
• Marckolsheim

Des ateliers numériques gratuits ont également été proposés aux prestataires touristiques adhérents :



Créer et animer sa page Facebook

Créer des visuels avec Canva

Créer et animer un compte Instagram

Créer un site sur Wix

Une formule conviviale autour d'un café et d'un croissant

► Nombre de participants : 36

Enfin, une intervention a été réalisée auprès des secrétaires de mairie, sur le sujet de la taxe de séjour :

TAXE DE SÉJOUR

Qui fait quoi ?

► Intervention de l'OTGR auprès des secrétaires de mairies :

- Mardi 21 novembre pour les secrétaires de mairie de la CCRM
- Vendredi 1er décembre pour les secrétaires de mairie de la CCCE

Distribution des « kits » :

DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES

OTGR

N° 13565913

DECLARATION EN MAIRIE DE LOCATION DE CHAMBRE D'HÔTE

La loi vous oblige à remplir ce formulaire et à l'adresser au maire de la commune de l'hébergement concerné en application des articles L. 224-4 et D. 324-15 du code de tourisme.

A - IDENTIFICATION DE LA CHAMBRE D'HÔTE

DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES

OTGR

N° 14004704

DECLARATION EN MAIRIE DES MEUBLÉS DE TOURISME

La loi vous oblige à remplir ce formulaire et à l'adresser au maire de la commune de l'hébergement concerné en application des articles L. 324-3-1 et D. 324-4-1 du code de tourisme.

A - IDENTIFICATION DU MEUBLÉ DE TOURISME

MINISTÈRE
CHARGÉ
DU LOGEMENT

Cliquez
ici pour
télécharger

GUIDE PRATIQUE DE LA
RÉGLEMENTATION DES
MEUBLÉS DE TOURISME
À DESTINATION DES
COMMUNES



ERIC KLETHI

Maire de Boofzheim
Vice-Président en charge du Sport et des Équipements sportifs

GYMNASES

Présentation

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la compétence des équipements sportifs lourds est intercommunale.

Les gymnases Yourcenar ainsi que Romain Rolland ont été intégrés dans le patrimoine de la collectivité.

En octobre 2022, la Communauté de Communes du Canton d'Erstein s'est dotée d'un nouvel équipement avec le gymnase *Le 3* répondant à la demande des groupes scolaires ainsi qu'au besoin associatif (dojo, salle de danse, etc). Ce ne sont pas moins de 2 000 élèves par semaine qui foulent les sols des installations de la CCCE.

Mission et vision

Offrir un environnement sûr, accueillant et motivant pour promouvoir la santé, le bien-être et la condition physique. En fournissant des installations modernes et de programmes variés, l'objectif est d'encourager l'activité physique, la socialisation et le développement personnel pour toutes les tranches d'âge et tous les niveaux de condition physique.

Structures et installations

1. Gymnase et Piste Athlétisme Romain ROLLAND

Gymnase de 1000 m² multisports avec gradins pouvant accueillir des matchs de basket et de hand. Piste d'athlétisme de 200 m avec 4 couloirs, plus installation de saut en longueur et piste de sprint.

2. Gymnase Marguerite YOURCENAR

Gymnase de 1 000 m² multisports avec gradins pouvant accueillir des matchs de basket et de hand. Salle sportive polyvalente de 300 m², pour la pratique de karaté, step, acrogym, etc. Salle de gymnastique de 800 m², pour la pratique des agrès, du sol, etc.



3. Gymnase Le 3

Gymnase de 1 000 m² multisport avec gradins pouvant accueillir des matchs de basket, volley et de hand.

Dojo de 300 m² pour la pratique des arts martiaux

Salle d'escalade avec 12 pistes

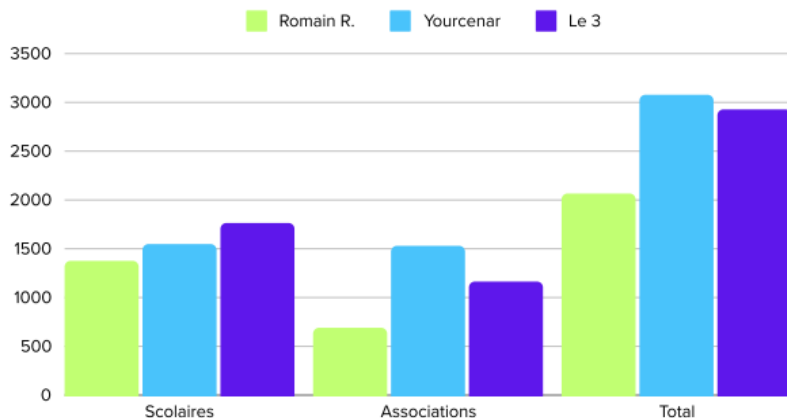
Salle de danse de 200 m² plus une salle multiactivités de 100 m², ces deux salles ainsi que le bar sont sous gestion de la ville d'Erstein.

Bilan des activités

Les trois équipements totalisent en 2023 :

8 072 heures d'utilisation annuelle, 4 688 pour le temps scolaire et 3 384 pour le temps associatif.

Heures d'utilisation annuelle



Répartition associative



Gymnastique: 720 heures



Basket: 660 heures



Karaté: 150 heures



Handball: 720 heures



Badminton: 300 heures



Judo: 255 heures



Aïkido: 180 heures



Krav'maga: 120 heures



Autres sports: 280 heures

ÉVÈNEMENTS 2023

Inauguration du gymnase "Le 3"
> samedi 20 mai 2023

1^{er} tournoi de badminton niveau régional
> printemps 2023

Tournoi de volley ball "La Grenouillère"
> mercredi 1^{er} novembre 2023

Tournoi régional de badminton
> samedi 30 décembre 2023



Les Ressources Humaines

Les moyens humains en charge du fonctionnement des gymnases sont déclinés de la manière suivante :

- Un agent dédié à la conciergerie des trois gymnases
- Délégation de prestation de nettoyage à une société privée suite à la mise en marché, remportée par Net-Service

Missions des services administratifs

- Gestion de réservation et de conventionnement des gymnases
- Gestion de la facturation des locations
- Suivi de l'entretien et de la maintenance des sites
- Suivi des contrôles et des réglementations en vigueur sur le matériel de sport et les équipements recevant du public
- Suivi et coordination des interventions et actions menées par le service technique
- Gestion et suivi des consommations des fluides des équipements
- Mise en place et suivi des marchés concernant les infrastructures

Missions des services techniques

- Action préventive et curative sur les établissements
- Premier service intervenant sur les dysfonctionnements
- Accompagnement et suivi des prestataires extérieurs dans leurs interventions
- Relevé et communication des consommations énergétiques
- Participation à la préparation et à l'organisation des manifestations organisées dans les gymnases

Perspectives d'avenir



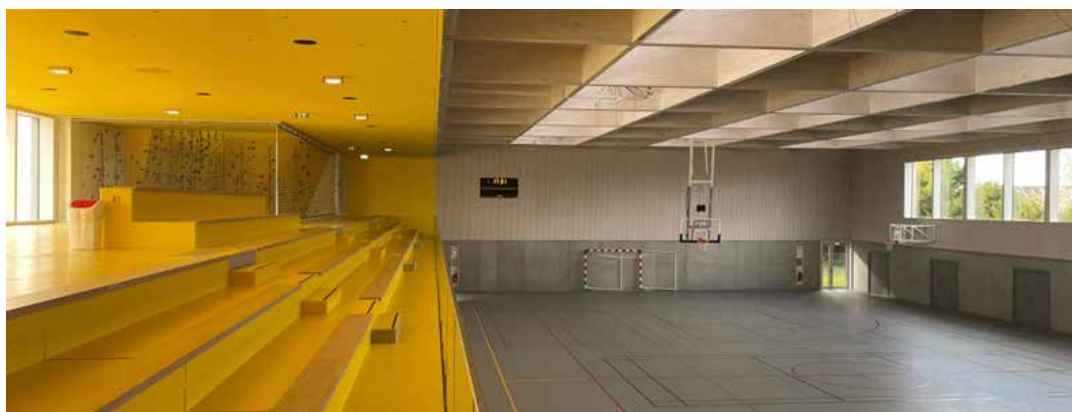
*Optimisation d'occupation
des gymnases et
accompagnement des
associations dans leur
pratique*



*Développement Durable
Gestion des
consommations
énergétiques*



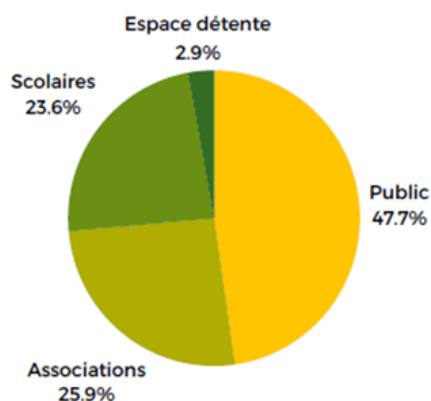
*Développement du Sport
Santé sur le territoire en
association avec l'ARS*



Gymnase Intercommunal "Le 3"

CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL D'ERSTEIN

Fréquentation



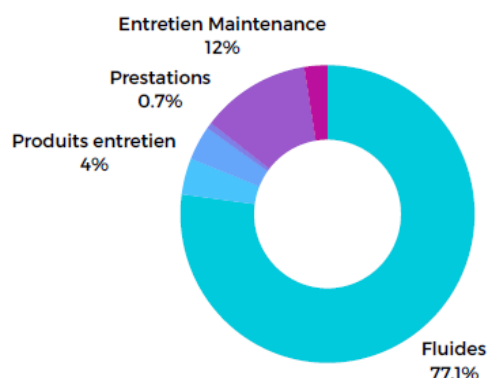
La fréquentation du centre aquatique a connu une petite augmentation de +1,62% par rapport à l'exercice 2022.

LES CHIFFRES

Public:	59.121 (-3,30% / 61.137 en 2022)
Association:	32.038 (-7,69% / 34.705 en 2022)
Scolaires:	29.183 (+27% / 22.979 en 2022)
Espace Détente:	3.546 (+14,46% / 3.098 en 2022)
Total:	123.888 personnes contre 121.919 en 2022

Finances

Dépenses de fonctionnement

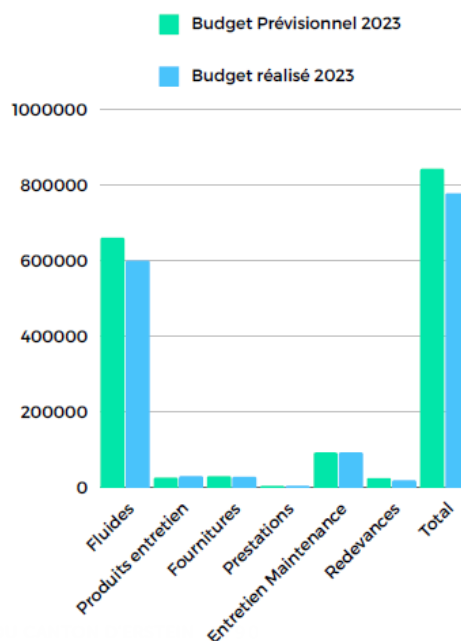


Les dépenses liées à l'exploitation, à l'entretien et à l'amélioration ont été surveillées et optimisées dans le respect du budget alloué.

Montant total dépensé :
771 921€

Budget fonctionnement 2023

Comparatif budget prévisionnel et budget réalisé en 2023, ce dernier a été réalisé à hauteur de 92,26%.

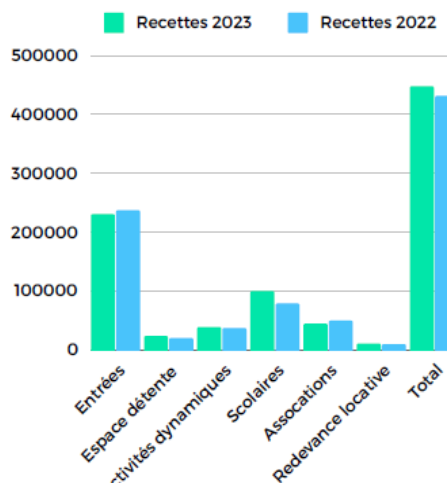


Les recettes de fonctionnement

Les recettes concernent :

- Les revenus générés par les droits d'entrée, les abonnements et les activités dynamiques qui sont proposées.
- Les montants locatifs des espaces du centre aquatique.

Les écoles primaires ont été valorisées à hauteur de 54 660€ soit 54,72% des scolaires.



Montant total des recettes en 2023 : 448 150 € contre 431 817 € en 2022 (+3.87%)

Montant encaissé 394 490 € en 2023 contre 377 497 € en 2022 (+4,50%)

Programmes et activités

Tout au long de l'année, l'équipe du centre aquatique propose un programme d'activités, soit de manière régulière soit de manière ponctuelle.

Activités et animations régulières

- Activités dynamiques : aquagym, aquabike et aquacircuit, soit pas moins de 18 cours dispensés en semaine. Ces activités représentent 9,85% des recettes globales.
- Cours de natation : le programme des cours de natation concerne l'ensemble des groupes d'âges avec une spécificité pour les 4 à 8 ans (aisance aquatique) durant les congés scolaires.



Animations ponctuelles

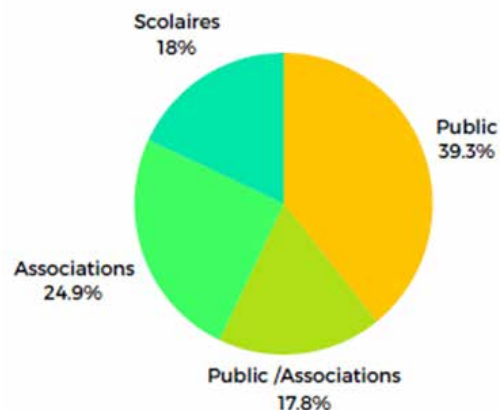
- Structure gonflable : depuis plus de 5 ans est proposée durant les congés de février et d'automne une structure gonflable en partenariat avec la société Total Jump.
- Aqua by night : aquagym et chorégraphie de danse latino, deux soirées par an sont proposées pour environ 80 personnes.
- Triple work-out : animation associant les trois activités dynamiques, deux soirées par an sont organisées pour une soixantaine de personnes.



Les animations sont appréciées par l'ensemble des publics, elles renforcent le lien entre la structure, le personnel et les usagers.

Répartition des occupations en 2023

Public	1815 heures
Public plus associations	823 heures
Associations	1150 heures
Scolaires	833 heures
Total:	4621 heures



- L'occupation des bassins stagne avec 4 621 heures contre 4 611 heures pour 2022 soit +0,2%.
- L'espace d'évolution est devenu un facteur limitant pour les différents acteurs utilisateurs du centre aquatique.

Entretien, maintenance et travaux

Entretien et maintenance

Comme évoqué dans le chapitre financement, la maintenance et les travaux représentent plus de 12% du fonctionnement.

Un programme d'entretien préventif a été mis en place pour assurer un bon fonctionnement de l'établissement. Cependant des dysfonctionnements ponctuels surviennent de manière aléatoire : vidange de septembre, 15 jours de fermeture pour la réalisation de grands travaux, réparations et fermeture de 4 jours suite au dysfonctionnement de la régulation du chlore (du 15 au 18 septembre 2023).

Afin de garantir une qualité d'hygiène et de confort, il est essentiel que l'ensemble des installations de production d'eau chaude, de chauffage et de traitement des eaux soit supervisé quotidiennement.

En parallèle, la structure nécessite un contrôle régulier des espaces carrelés, des cabines de déshabillage et des luminaires afin de préserver une attractivité auprès de l'ensemble des usagers.

Le 24 Août, la commission de sécurité a validé l'exploitation.

Travaux

Depuis 2015, il est procédé à des travaux pour l'amélioration du fonctionnement ainsi que pour optimiser les consommations de fluides.

Pour 2023, des travaux de remplacement de la distribution de l'eau chaude sanitaire ont été entrepris pour répondre à des problématiques de distribution et à des normes d'hygiène (recommandation de l'Agence Nationale Sanitaire depuis 2013) :

- Mise en place d'un bouclage du réseau
- Suppression des bras morts dans le réseau
- Installation des mitigeurs au plus proche de la distribution
- Suppression du maintien du chauffage électrique sur l'eau mitigée
- Calorifugeage de l'ensemble du réseau de distribution

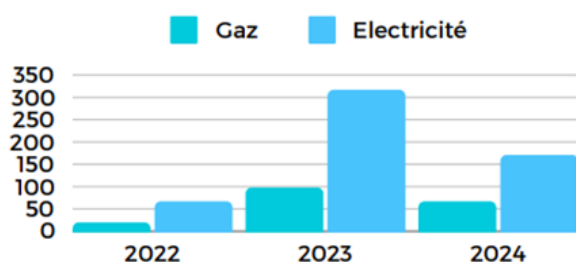


Coût des travaux : 110 000 € TTC

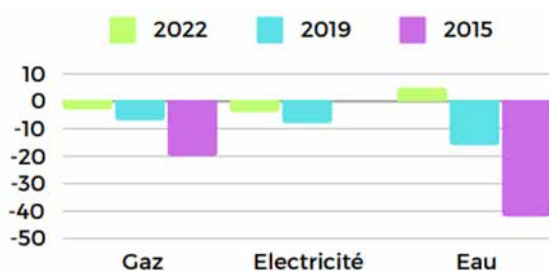
Consommation énergétique

Dans la majorité des établissements accueillant du public en général et les centres aquatiques en particulier, les fluides représentent la part la plus importante du fonctionnement.

Evolution du prix du MWh des énergies:



Il est prévu que les coûts diminuent encore pour 2025. Au vu de l'explosion des tarifs, il était impératif de mettre en place des actions dans le sens de la sobriété énergétique. Cette démarche a été engagée dès septembre 2022 avec en point de mire les objectifs du décret tertiaire (2030).

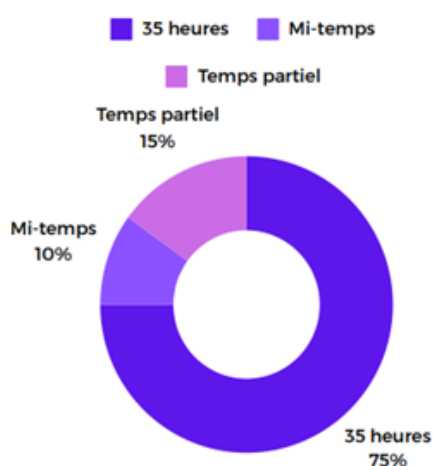
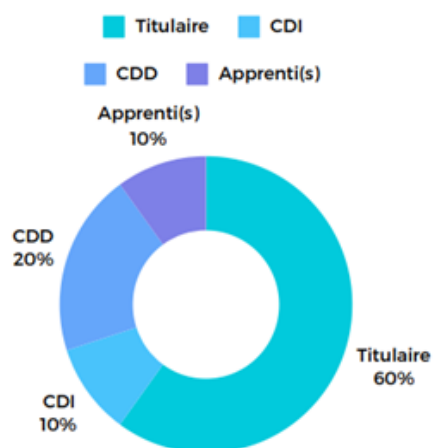


Consommation annuelle 2023 :

- 126,75 MWh de gaz
- 67,876 MWh d'électricité
- 15 355 m³ d'eau

Ressources Humaines

Effectifs de la structure



Formation du personnel

- Formation annuelle obligatoire aux premiers secours (PSE1 éducateurs)
- Formation quinquennale des éducateurs sportifs
- Formation annuelle au traitement de l'eau (agents techniques)
- Suivi de formation individualisée (demande de l'agent auprès du CNFPT)

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

